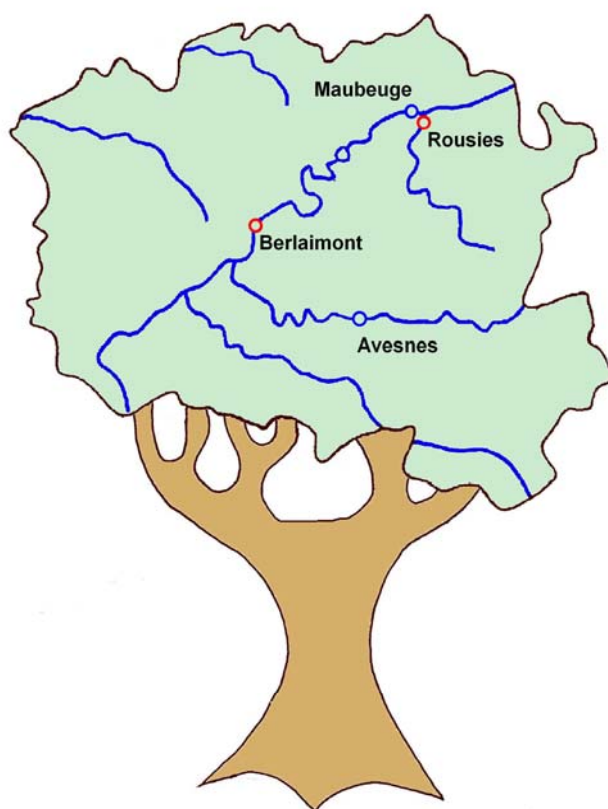


# L'Avesnois



*Bulletin  
du  
Cercle Historique et Généalogique  
de  
Berlaimont*

## Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wibaille

Dupont à Berlaimont face au n°8 en haut de l'escalier métallique ou à la Mairie de Rousies.

### Berlaimont:

1er et 3ème samedis de 14h à 17h

2ème et 4ème mercredis de 17h à 19h.

Les réunions du conseil d'administration ont lieu chaque premier samedi du mois à 14h



### Rousies

Les prochaines permanences (histoire et généalogie) :

Mercredi 18/01/2006 de 15h à 18h30      samedi 28/01/2006 de 14h à 17h

Mercredi 15/02/2006 de 15h à 18h30      samedi 25/02/2006 de 14h à 17h

Mercredi 15/03/2006 de 15h à 18h30      samedi 25/03/2006 de 14h à 17h

## Dans cette revue:

Éditorial	Page 79
Histoire du faubourg de Sous le Bois	Page 80
Berlaimont sur la Sambre et les quatre points cardinaux	Page 86
Une visite au C.H.G.B.	Page 87
SIMANCAS et BERLAIMONT	Page 87
La face cachée de l'église	Page 94
In Memoriam	Page 95
Histoire Locale : Saint-Rémy Chaussée	Page 96
Extraits des archives locales de Maroilles	Page 102
Nos cousins d'Amérique	Page 105
Eppe-Sauvage	Page 116
Généalogie de la Famille DEGHILAGE	Page 117
Remerciements	Page 132
Journées portes ouvertes du 5 novembre 2005	Page 132
URAG	Page 133
Questions-réponses	Page 133
Notre bibliothèque s'étoffe	Page 134
Microfilms	Page 135
Nos Parutions	Page 136



# L'Avesnois

Bulletin du

Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

## Éditorial: le mot du président

L'année a été riche en événements

Commencé second semestre 2004, notre projet de numérisation des archives communales s'est continué cette année, avec 46 communes et plus de 150 000 photos à ce jour.

Un bulletin a vu le jour, disponible sur Internet pour les « internautes », format papier pour les autres.

Nous sommes devenus membre de l'Union Régionale des Associations de Généalogie du Nord Pas de Calais.

Une section a été ouverte à Rousies.

La journée portes ouvertes début novembre, avec deux expositions, a été un succès, avec de nombreux visiteurs, dont 30 ont participé au repas.

Nous avons participé à nos premiers salons, à Saint Quentin et à Philippeville .

Ces actions ont permis de nous faire connaître auprès des généalogistes, des associations, des mairies, d'autant plus que la presse locale ou régionale a relayé toutes nos actions, et que nous avons pu participer à une émission radio sur Canal Sambre.

Des microfilms ont été achetés; suite à une erreur de traitement de notre demande, nous n'avons reçu, début décembre, qu'une partie de notre commande., le reste sera livré ultérieurement.

La numérisation des actes notariés avance.

### APPEL A COTISATION

Le montant de l'adhésion 2006 est de 15€ (20€ pour un couple)

Vous pouvez télécharger le bulletin à l'adresse <http://chgb59.free.fr/inscription.htm>

### AIDER L'ASSOCIATION

Vous avez un peu de temps libre, vous désirez aider l'association en participant à un dépouillement ? Contactez moi à l'adresse [alain-delfosse@wanadoo.fr](mailto:alain-delfosse@wanadoo.fr) . Les dépouillements se font par tranches de 10 ans, à partir des photos numériques faites dans les mairies.

Le logiciel est fourni.

Vous pourrez bientôt en avoir la liste.

Des recueils à la mémoire des soldats morts pour la France ont été faits : Berlaimont, Obies, ...

Le forum « Avesnois » a joué son rôle de lien entre les adhérents de l'association. Mais il faut remarquer qu'un seul tiers des participants au forum est adhérent à l'association. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé que les informations et données de l'association ne seront plus disponibles pour les non adhérents à partir de 2006. Cela concerne notamment le bulletin, les photos d'actes BMS ou notariés, les informations issues des dépouillements et des données informatiques. Il est demandé aux adhérents de mentionner leur numéro adhérent dans chaque mail (en objet ou dans la signature). Si vous ne le connaissez pas, vous pouvez me contacter par mail.

Le montant de l'adhésion 2006 est inchangé : 15 €, le bulletin est disponible sur le site internet.

Vous pouvez dès maintenant adhérer ou ré adhérer pour l'année 2006.

Je vous souhaite, au nom du conseil d'administration, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Alain DELFOSSE

C.

H.

G.

B.

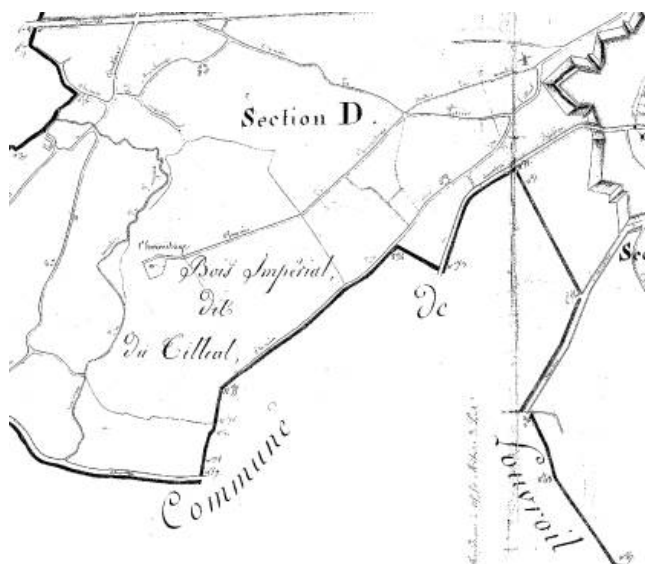
# HISTOIRE DU FAUBOURG DE SOUS-LE-BOIS - de l'origine au début des années 1900 -

### Avant « Le Bois du Tilleul et l'Ermitage »

Sainte Aldegonde fonda un monastère sur les bords de la Sambre vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle. Le monastère devint rapidement un refuge où se regroupaient les gens pour se défendre. Des petites industries et commerces s'y installèrent et une ville se forma et prospéra très vite : c'était Maubeuge.

Les archives du Chapitre mentionnent le territoire actuel de Sous le Bois : le bois du « thilloet » ou du Tilleul entre Maubeuge et Hautmont. L'étendue du bois était alors de 120 hectares.

Plus tard, Louis XIV trouva les bois autour de Maubeuge gênants. La place forte ayant une importance stratégique considérable. Dans le mémoire que rédigea Vauban en 1679 sur les fortifications de Maubeuge, il parlait de tout défricher, sauf le Bois du Tilleul. Celui-ci y échappa car il appartenait au puissant Chapitre.



Le Bois du Tilleul fut acquis par l'État comme bien national lors de la spoliation des biens du clergé et des monastères, mais il joua un mauvais tour en 1793 à la défense de la Ville

L'importance particulière du Bois du Tilleul était due à l'existence, en son milieu, de « l' Hermitage » datant du moyen âge, comme le prouve cet extrait de la planche d'assemblage du cadastre de Maubeuge.

Cette planche, fut terminée par M. ROUSSEAU, géomètre du Cadastre, « sur le terrain le 24 septembre 1810, sous l'autorité de M. le baron DUPLANTIER, préfet, M. PICQUERY, maire, M. PIGALLE, directeur des contributions, M. ROBIN, ingénieur vérificateur ».

### La naissance de Sous le Bois et les premières industries

L'apparition de l'industrie métallurgique fut le point de départ du développement extraordinaire de Sous le Bois, en un demi-siècle :

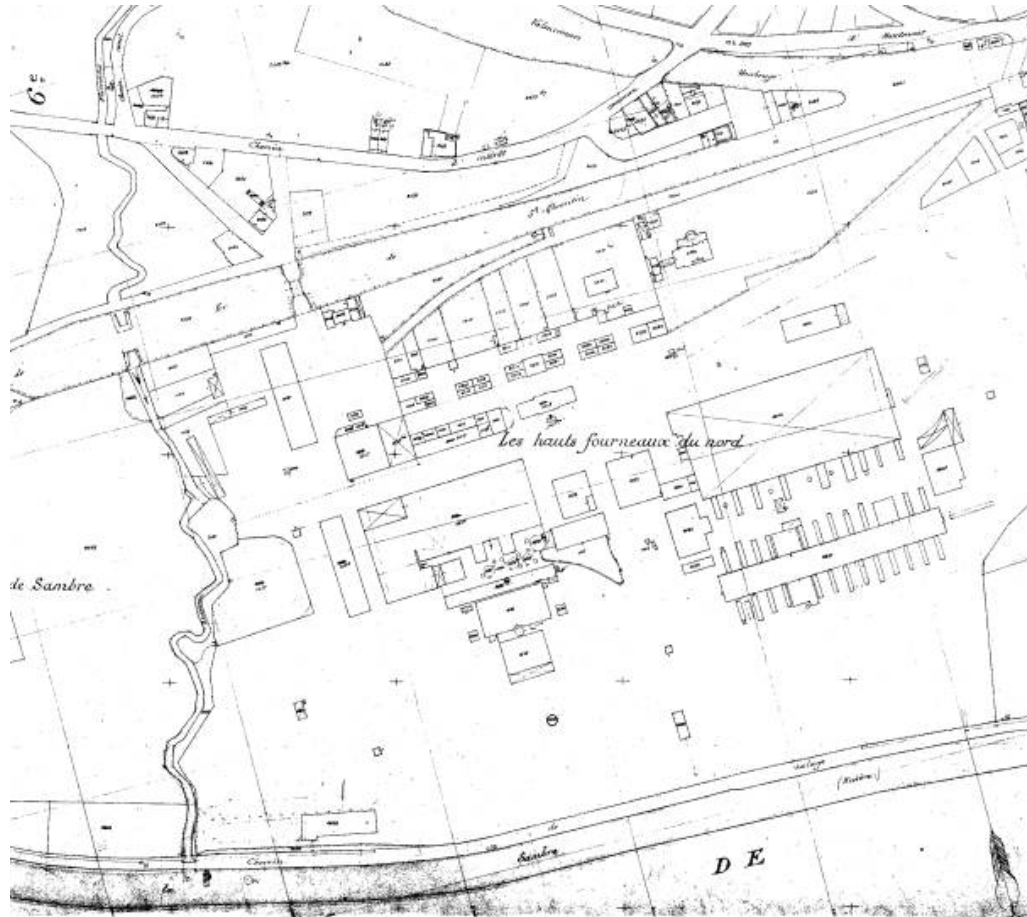
- en 1837, la société des Hauts Fourneaux du Nord construit à l'angle de la Flamenne et de la Sambre deux hauts fourneaux pour la fabrication de la fonte brute avec exploitation des gisements de l'arrondissement d'Avesnes. Toutefois des sondages à Sous le Bois furent faits pour savoir s'il y avait du minerai, mais les résultats n'étaient pas as-

sez conséquents.

Heureusement, les transports étaient faciles. En effet, la Sambre canalisée permettait le transport facile des minerais de fer et de charbon nécessaires à la production. Dès 1840, M. René HAMOIR occupera le poste de directeur.

- en 1844, M. DORLODOT fondera le premier laminoir et lui donnera le nom d'usine du Tilleul. Avec ces deux entreprises, l'industrie était lancée.

- en 1860, les frères BOCH fondèrent leur usine de céramiques et dans la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle d'autres usines s'installèrent à Sous le Bois et Louvroil, sur les 2 rives de la Sambre.



*extrait de la planche cadastrale MAUBEUGE D – 6<sup>ème</sup> feuille,  
levée en 1887 par HARLEZ, géomètre de première classe .*

L'ancienne société des Hauts-fourneaux du Nord devint la société anonyme des Hauts-fourneaux de Maubeuge. De 2 hauts fourneaux, on passa bientôt à 4 et on y ajouta une fonderie de première et de seconde fusion.

- en 1870, la production bonne pour livraison s'élevait à 9 /10 000 tonnes de fonte moulée.

### **La formation d'une paroisse**

Plus les entreprises se développaient, plus il était difficile de recruter des ouvriers. L'éloignement posait problème.

Messieurs HAMOIR et DORLODOT s'étant concertés, ils avaient déjà imaginé et tracé les bases des premiers plans de l'agglomération future.

- le 30 novembre 1852, l'État accéléra les choses en vendant à la « Société Baudez et Cie » de Berlaimont le bois du Tilleul. Le défrichement pouvait commencer.

L'immigration belge fut alors très importante car il fallait beaucoup de main d'œuvre.

Les premières grandes lignes de chemin de fer apparurent en 1855. La ligne Paris – Liège, qui bordait les nouveaux établissements, sera une nouvelle source de prospérité pour la région.

Juste au Nord des hauts-fourneaux, les lignes venant de Valenciennes et de Saint-Quentin se rejoignaient en entourant la gare de Sous le Bois, avant de prendre vers l'Est la direction de la gare de Maubeuge, située au sud des remparts de la place forte créée par Vauban. (voir l'extrait de la planche cadastrale précédente). Pour cela, elle traversait la rivière Sambre sur un pont métallique.

- le 29 juillet 1860, une pétition rédigée par la population de Sous le Bois et adressée à l'autorité municipale stipulait qu'une église et des écoles étaient devenues nécessaires vu le nombre croissant d'habitants.
- le 4 juin 1863, commencèrent les fondations de l'église et de l'hospice.
- le 28 octobre 1866, l'église fut bénie. Au fur et à mesure des années, l'église s'embellit.
- le 25 novembre 1866 eut lieu, après la grande messe, la bénédiction de l'hospice qui portera le nom de sa bienfaitrice Ste Émilie.
- le 16 janvier 1868, fut inauguré le cimetière Notre Dame du Tilleul, après quinze mois d'attente. Le manque de cimetière était un réel besoin, ressenti par l'ensemble des habitants.
- le 29 juillet 1871 fut posé la première pierre du presbytère. M. Hamoir le faisait construire sur le modèle de sa maison directoriale de l'usine des Hauts-Fourneaux. Il lui donna les mêmes plans et donc une même architecture.
- le 20 novembre 1872, l'abbé HANNOYE prenait possession de sa demeure avec son vicaire qui venait d'arriver.
- le 1<sup>er</sup> octobre 1872 eut lieu l'adjudication des écoles, le problème de la construction des écoles se faisant de plus en plus pressant.
- le 27 novembre 1872, l'instituteur communal ouvrit sa première classe.

L'administration de la commune passa dans des mains plus actives. L'acte de donation par M. BABEUR et l'acceptation par la Ville fut enfin signé. L'église était désormais propriété communale. Autour des édifices religieux et publics, de nouvelles habitations s'élevaient chaque jour, de plus en plus denses.

Sous le Bois s'agrandit en tous sens mais cette expansion prospère fit peur à leurs voisins.



## La lutte pour l'indépendance

Beaucoup de petits hameaux demandèrent leur rattachement à Sous-le-Bois. Des projets de rues en direction de Douzies et de Maubeuge furent envisagés mais des « ennemis de Sous-le-Bois » et les décisions du Conseil Municipal empêchèrent ces beaux projets d'aboutir. Quand la population augmenta, il était trop tard pour reprendre les anciens projets et seule la rue de Douzies resta prolongée. Le temps passait : Sous-le-Bois n'était pas encore paroisse indépendante et de la délimitation arbitraire qui s'en suivait naissaient beaucoup de difficultés. M. HANNOYE proposait comme limite une ligne arbitraire partant de la chapelle Saint Antoine et tombant sur le chemin du Gravier et de la Sambre.

A l'appui de cette demande, il faisait valoir en premier lieu une plus grande facilité pour les habitants et aussi le désir manifeste des habitants du quartier d'être rattachés à Sous-le-Bois.

Bien entendu, le Conseil Municipal donna un avis contraire et on disait en même temps à Maubeuge : « il ne faut pas que la fille devienne aussi grande que la mère ! ». L'avis de Maubeuge prévalut parce que les limites proposées par Sous-le-Bois n'étaient définies par aucun chemin.

- le 17 décembre 1874, le décret de l'érection de la paroisse arriva, était signé par le Maréchal MAC-MAHON, Président de la République et était ainsi rédigé :

« L'église du Hameau de Sous-le-Bois, section de la Commune de Maubeuge, est érigée en succursale sous le titre de Notre Dame du Tilleul et sera limitée comme suit : au nord et à l'ouest par la paroisse de Douzies, au sud par

la Sambre et la Commune de Louvroil, et à l'est par la ligne pointée en bleu au susdit plant, partant de la chapelle Saint Antoine et passant par la chapelle Notre Dame de la Hal (chapelle du Tilleul) jusqu'à la Sambre.



- le 28 décembre 1874, Son Éminence nommait curé l'abbé Constantin HANNOYE qui officiait depuis sept ans. Quelques jours plus tard, le Conseil de fabrique était formé. Mais personne n'avait tenu compte de la demande des habitants de Montplaisir. Ce hameau était séparé de Sous le Bois par la Flamenne et de date récente par la création de deux lignes de chemin de fer que l'église de Sous le Bois devenait déjà trop petite pour les habitants de Montplaisir et Douzies.

## **Vie à Sous-le-Bois à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle**

### **- la guerre de 1870**

La guerre de 1870 éclata alors que le faubourg de Sous le Bois était à peine formé. Cela poussa la population immigrée belge à retourner en leur patrie. Tout le faubourg était mobilisé : les hommes organisèrent une garde mobile et les femmes se dépensèrent sans compter pour soigner les blessés.

Toutefois, le 17 décembre 1870 se créa l'œuvre des Dames Charitables, dames chargées de porter secours aux malades et aux pauvres.

Malgré ses ravages et le traité de Francfort, la guerre de 1870 fut vite oubliée et ne dura que 6 mois. Les belges revinrent travailler en France. Une nouvelle ère de prospérité commença pour le pays et particulièrement pour la région industrielle du Nord.

### **- fêtes et coutumes**

Sous le Bois, dès sa naissance, eut ses fêtes villageoises et ses réjouissances populaires. La principale était la Ducasse, fêtée le jour de la dédicace de l'église. C'est la vieille partie du faubourg, celle de la Chapelle Saint-Antoine, qui en eut longtemps le monopole, sur l'ancienne place.

Quand le bois existait encore, il y avait, le samedi, réunion de musiciens dans une auberge où venaient les rejoindre les ouvriers et le garde forestier. On entraît alors dans le bois, en cortège.

Huit jeunes bouleaux choisis d'avance étaient sciés. 4 devaient former un portique devant la chapelle Notre Dame de la Hal, les 4 autres un second devant celle de Saint Antoine.

Une fois cette ornementation terminée, les musiciens redescendaient à la Chapelle du Tilleul.

La veille de la ducasse, on revêtait statue de la Vierge de sa plus belle robe, on lui ornait un somptueux autel. On dansait devant la chapelle, puis une quête était faite parmi l'assistance, au profit du petit sanctuaire de Notre Dame de Hal. C'était fini pour ce quartier là et la musique se rendait alors devant la chapelle Saint-Antoine où l'on recommençait la même cérémonie. Ces coutumes rustiques disparurent vers 1880, alors que le développement de Sous-le-Bois enlevait aux réjouissances populaires le caractère intime et familial qu'elles avaient autrefois. La ducasse, à

son origine, durait 3 jours avec des manifestations différentes chaque jour :

- . le lundi , il y avait de grandes marches triomphantes
- . le mardi la fête continuait le soir avec des danses champêtres
- . le mercredi pour clôturer la ducasse on accomplissait la cérémonie des « durs menés ».

Avec les feux de joie allumés en certaines occasions, la ducasse était la seule fête estivale populaire.

L'hiver, on se réunissait les uns chez les autres et on se racontait des histoires.

Il fallut une nouvelle population ouvrière pour voir les amusements moins passifs et plus raffinés.

Vint l'ère du cabaret où tout bon père de famille se devait d'y conduire sa famille, le dimanche soir. On y chantait. Rue d'Hautmont, plusieurs cafés-concerts s'étaient installés. La clientèle était honorable et abondante. L'été, on y jouait aux quilles, on donnait des représentations théâtrales. Des combats de coqs étaient organisés. La ducasse conservait toutefois les faveurs de la jeunesse et des badauds.

Sous le Bois n'était plus un village mais une véritable ville dans la ville.



La première salle des fêtes de Sous-le-Bois

## Les derniers développements : faubourg ou hameau

En 1866, le géomètre de 1<sup>ère</sup> classe, P. Dégeorges, lève la planche D, feuille 2, 3 et 4, concernant les parcelles cadastrales de Sous-le-Bois. Il écrit clairement sur deux planches (3 et 4) : « *SOUS LE BOIS (Hameau)* » pour le centre et faubourg pour les bords de Sambre (feuille2), ce qui clarifie la situation aux yeux de l'Etat.

En 1874, à la suite d'un pèlerinage à D.D de Liesse, des ouvriers de Sous-le-Bois rencontrèrent les membres des Cercles catholiques. Ceux-ci devaient les initier aux desseins d'Albert de Mun.

Dans les rapports qui parlent du Patronage et du Cercle, les jeunes gens étaient désignés sous le nom d'apprentis. En supplément de la « fondation Hamoir » fut alors créée la Société des Œuvres de Bienfaisance. Celle-ci avait pour but l'administration des biens acquis, en dehors de l'intervention des industriels, par l'initiative paroissiale.

M. René HAMOIR mourut en 1880. L'œuvre immense qu'il avait entrepris à Sous-le-Bois devait lui succéder. Pour cela, il légua 70 000 francs à ses héritiers. A leur charge d'élever à Sous-le-Bois un hôpital. En 1886, à peine construit, une loi vient laïciser le personnel de l'enseignement, devenu public. Avec le consentement des héritiers de M. HAMOIR, les religieuses furent logées en ce qu'on appela dès lors « la Fondation ».

On créa rapidement des locaux, des classes et l'enseignement public ne fut heureusement pas interrompu. Les écoles catholiques devenaient plus indépendantes et leur situation plus avantageuse encore.

Du point de vue urbanisation, Sous-le-Bois prenait une telle ampleur que le vieux cimetière devint vite insuffisant. Un nouveau cimetière, en direction de Douzies, fut établi.

D'autre part, l'importance économique du faubourg rendait nécessaire l'établissement d'une gare. Ce fut chose faite en 1884.

A la même date, on construisit le pont du chemin de fer et la route d'Hautmont qui passait jusqu'alors à travers l'usine des Hauts Fourneaux fut déviée.



La Gare

## Evolution de la population de Sous-le-Bois

La population ne faisait qu'augmenter. En 1866, la population était de 1605 habitants, elle montait à 2992 en 1872, 3643 en 1876, 4143 en 1879 et 4658 en 1883.

En 1906, elle avait atteint le chiffre de 7638 habitants et dépassait celle de Maubeuge intra-muros.

## Remarque sur l'appellation Sous-le-Bois

Depuis l'industrialisation jusqu'à nos jours, il est entré dans les mœurs que le quartier de Sous-le-Bois dépasse largement les limites de Maubeuge et englobe aussi le Nord de la commune de Louvroil. En général, lorsqu'il est fait allusion à Sous-le-Bois, les limites sont poussées jusqu'à la rivière Sambre qui forme une barrière naturelle. Cela est dû au fait que Sambre et ligne de chemin de fer forment à leur croisement un double obstacle dans les esprits, bien plus évident que la limite réelle qui passe par l'axe d'une voie principale, aussi artère commerciale : la Rue d'Hautmont.

En venant du centre de Maubeuge, vous vous trouvez à gauche de la rue avec les premiers numéros impairs de la rue d'Hautmont à Maubeuge, puis les mêmes numéros cette fois rue d'Hautmont à Louvroil, puis quelques centaines de mètres plus loin, vers la gare de Sous-le-Bois (aujourd'hui rasée) avec de nouveau des numéros impairs, rue d'Hautmont à Maubeuge. De quoi jeter le trouble dans les esprits ! Cela est toutefois parfaitement normal et légal : la numérotation commence et s'arrête aux limites de chaque commune. D'autre part il est impossible de modifier la numérotation car cela causerait de bien plus grands soucis aux habitants et commerçants concernés que de rester dans la situation actuelle. Ils devraient, en cas de modification, changer l'ensemble de leurs documents administratifs et références postales. Le seul truc est donc pour le visiteur de demander son chemin par rapport à la numérotation paire qui est, elle, continue.

*Note de l'auteur :*

Le prochain article sur ce quartier concernera l'apparition d'un moyen de transport aujourd'hui disparu à Maubeuge et la période couvrant les 2 guerres mondiales.

Crédit photographique : collection personnelle de l'auteur.

Crédit cartographique : cadastre ancien de Maubeuge, aujourd'hui archivé aux ADN

Toute reproduction partielle ou totale interdite sans autorisation conjointe de l'auteur et du CHGB.

Alain HUBLAU

## Berlaimont sur la Sambre et les quatre points cardinaux

**B**erlaimont doit à sa position sur la Sambre et à sa position pendant des siècles les nombreuses incursions et invasions de troupes qui laissèrent derrière elles tribulations, vicissitudes et ravages subis par une population laborieuse avide de paix, soucieuse de se relever rapidement de ses ruines parfois considérables.

La vallée de la Sambre favorisait les passages de troupes dans les sens Est- Ouest et vice-versa, et la position frontalière pendant des siècles entre la France au sud et les Pays Bas au nord (qui allaient de la Picardie à la Frise) favorisait les passages Nord- Sud et Sud- Nord. Ces dangers d'invasions expliquent le pourquoi de l'érection d'un clocher à bulbe du haut duquel un veilleur surveillait les quatre points cardinaux de l'horizon.

Du 13<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles, résumé des principaux ravages subis par Berlaimont :

- 1254 Charles d'ANJOU, dernier frère de Saint Louis, est l'allié de Marguerite de CONSTANTINOPLE. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut mariée à Bouchard d'AVESNES voit ce premier mariage annulé car Bouchard avait reçu des ordres ecclésiastiques mineurs. Elle épouse en deuxièmes noces Guillaume de DAMPIERRE. Un long conflit se poursuit entre les d'AVESNES et les DAMPIERRE, les seigneurs de BERLAIMONT prennent parti pour les d'AVESNES. Charles d'ANJOU soutenant les DAMPIERRE vient mettre Berlaimont à feu et à sang.
- 1478 Louis XI guerroyant en Picardie entreprend des incursions en Hainaut. Berlaimont subit des destructions importantes.
- 1490 Antoine ROLLIN , grand bailli du Hainaut (agent du duché de Bourgogne aux fonctions administratives et judiciaires) s'empare du château de Berlaimont et le détruit, ce château était devenu un repaire de bandits de grands chemins sous la conduite d'un bâtard d'un seigneur de Berlaimont prénommé Isaac.
- 1543 François 1<sup>e</sup>, au cours d'une incursion rapide et sauvage ravage en partie le territoire. Rapidement chassé par les troupes de Charles QUINT, il se replie sur Landrecies.
- 1576 Guillaume de NASSAU et d'ORANGE dit le Taciturne prend la tête des huguenots du nord des Pays Bas encore sous l'autorité des espagnols. Au cours de ces guerres à la fois d'indépendance et de religion, les huguenots du nord guerroyaient dans les provinces du sud demeurées fidèles aux espagnols catholiques. A la demande de Charles de BERLAIMONT alors ministre des finances des Pays Bas, Juan d'Autriche chasse les troupes de Guillaume le Taciturne. Au cours des combats, Berlaimont est de nouveau anéanti.

- 1643 Le duc d'ENGHIEN (futur Grand Condé) commandant des troupes françaises incendie totalement la ville après la bataille de Rocroi qui vit la défaite des « tercios » espagnols.
- 1668 Louis XIV, par la signature du traité d'Aix la Chapelle, met fin aux guerres de dévolution entre français et espagnols. De ce fait tout le territoire de Berlaimont est rattaché au royaume de France, jusqu'alors le territoire était partagé depuis le traité des Pyrénées. Lors des affrontements entre français et espagnols une partie de la ville est détruite en particulier l'église.
- 1914-1918 Guillaume II empereur d'Allemagne fait occuper pour quatre ans toute la région. La commune souffre de cette occupation et au hasard des combats d'artillerie, surtout dans les jours qui précèdent la libération par les troupes de l'empire britannique.
- 1940-1944 Le 10 mai 1940, Hitler donne l'ordre à ses divisions blindées d'envahir les nations du nord-ouest de l'Europe. Entre le 10 et le 17 mai, des actions aériennes de la Luftwaffe détruisent plusieurs immeubles. Le 17 mai, des combats de chars font plusieurs blessés et tués parmi les combattants. Le 19 mai des avions de l'aéronavale française bombardent des chars allemands à la bifurcation du monument aux morts face au collège des garçons, des maisons et le collège sont gravement touchés et quelques berlaimontois tués. Enfin, le samedi 2 septembre 1944, un accrochage entre les dernières troupes allemandes quittant le pays et des éléments de la résistance berlaimontoise entraînent l'incendie total de l'église.

En conclusion, nos populations confrontées à ces drames renouvelés de façon cyclique les entretiennent, sinon consciemment, du moins dans leur subconscient. Elles n'ont pas attendu les grandes envolées médiatiques sur le devoir de mémoire pour transmettre de générations en générations les méfaits des guerres, des révolutions, des invasions. Ces événements vécus et subis les incitent à se méfier des idéologies et à ne plus souscrire à l'histoire écrite en noir et blanc. Que nous le voulions ou non, nous sommes les héritiers du passé et retenons de nos prédécesseurs l'esprit de vigilance à l'image des guetteurs qui, du haut du bulbe de l'église, surveillaient les quatre points cardinaux, ils étaient sur leurs gardes, ne sachant jamais d'avance d'où pouvait survenir le danger. « Mieux vaut prévenir que subir »

Sage devise pleine de sagesse. L'inconscience plonge les événements dans l'oubli, la subconscience nous les fait subodorer, la conscience seule nous permet ainsi de faire face aux hommes de corde, de fer et de guerre.....

Christian DECAVEL

## Une visite au C.H.G.B.



De retour après une absence de 2 semaines pour une visite à ma famille dans le Nord et des recherches dans des archives ou mairies, j'ai pu assister à la réunion du CA du CHGB le 03 septembre dernier.

Je voudrais tout d'abord dire mon admiration et adresser mes félicitations pour tout le travail effectué par le noyau de l'association, pour la convivialité et pour la liberté de ton et de parole entre tous les membres. Je les en remercie.

J'en profite également (mais est-ce outrepasser mes droits?) pour recommander et inciter les membres du forum "Avesnois" non inscrits, à s'inscrire à l'Association, ce qui permettrait d'être encore plus efficace par l'achat de matériels, documents pour la bibliothèque, microfilms, etc..."

Michel CROISSIAUX, adhérent 21, Strasbourg

## SIMANCAS et BERLAIMONT

Dans mes recherches sur ma famille, tout a commencé, naturellement, par les 6 générations de Denis à Anvers.

Les archives, les biblios anversoises sont très importantes et bien organisées. Donc pas de problèmes.

Mais je voulais continuer à Berlaimont. A ma retraite, j'ai eu beaucoup de soutien de gens sur place dont Mme Colette Rabin-François, M. Defromond et plusieurs autres.

A un certain moment, je me suis intéressé à Charles Quint. (Carlos Primero en Espagne) dont les archives se trouvent à Simancas près de Valladolid. Après m'être informé, les archives étaient seulement accessibles aux chercheurs universitaires dont je ne suis pas. J'ai

contacté votre maire de l'époque, M. Decavel, qui a été très gentil et m'a écrit une petite lettre d'introduction. Ça a marché. Pendant 2 semaines, j'ai pu récolter sur place plusieurs documents intéressants pour l'histoire de Berlaimont.

J'ai d'ailleurs encore plusieurs liasses à décortiquer.

Vous trouverez ci-dessous celui concernant l'établissement du franc marché à Berlaimont, précédé de sa transcription faite par L.P. GACHARD dans sa « correspondance de Philippe II ».

Bonne lecture.

Roger DENIS

" Correspondance de Philippe II " par L.P.Gachard.

Archives Royales de Simancas, Espagne

Copie de lettre pour l'établissement d'un franc marché à BERLAIMONT. 1510 = 1511 n.s.

*Maximilien par la grace de dieu Esleu [excellent, distingué, parfait] Empereur tousiours auguste Roy de Germanie de hongrie de dalmacie de Croacie etc. Et Charles par la mesme grace Archiduc d'autrice princes despaigne des deux cecilles de Jherusalem etc. ducz de bourgoigne de Lothier de Brabant de stier( Stiermarken ?) de Carinte de Carmole de Lembourg de Luxembourg et de gueldres Contes de flandres de habsbourg de tirol dartois de bourgoigne palatins et de haynau Lantgraves delstate Princes de zwaves marquis de Burgau et du Saint Empire de hol-lande de zellande de ferette de kibourg de namur et de zutphen contes seigneurs de frize des marches desclavonie de portenauw de salins et de maline.*

*Scavoir faisons a tous presents et advenir Nous avoir receu l'humble supplications de nostre amé et feal chlir [chancelier ?] Conseiller et chambellain messieur Loys Rollin Seigneur daymeries Contenant comme au villaige et seigneurie de BERLAIMONT qui a cause de la dame sa femme luy appartient souloit par cidevant de toute ancien-*

nete avoir et estre continue ung francq jour de marchie en chacune sepmaine de l'an au jour de mardy, lequel francq marchi, avoit este de grande aysence prouffict et commodité, non seullement pour les mançons et habitans diceux villaiges et seignourie de BERLAYMONT mais aussi bien pour tous les habitants et subgects des aultres lieux et villaiges circumvoisins qui y distribuoiēt et communicquoient leurs biens et denrees et au bien et augmentation de la chose publique y exercirent aultrement plusieurs faiz des marchandises

Mais tant a l'occasion des guerres de france quy depuis trente six ans encha ont eu cours de la Ruyne et depopulation quen at este en l'celluy quartier de BERLAYMONT et es lieux environ comme aussi par la cause et au moyen que au temps du trespas de feu le seigneur de BERLAYMONT ladite dame daymeris sa fille et heritiere estoit lors jeune orphenine despourvue de tuteurs ou mambourgs [ tuteur, gardien, gouverneur, curateur, administrateur, receveur, exécuteur testamentaire] quy emssent [evissent ?] le regard ou l'opportunit, de maintenir et faire consituer les droictures et prehennuentes( Avoir la prééminence, dominer ) dicelle seignourie de BERLAYMONT l'celluy francq march, esttourn, en telle discontinuation que par icelluy temps des guerres et durant la minorit, de ladite dame femme dudit suppliant Il vat este haute ne fréquenté si non peu ou neant daucun des dehors Et depuis qu icelle seignourie est venue entre les mains dudit suppliant par ce qu'il n'a trouvé aucuns tiltres ou enseignemens pour faire apparoir de ladite franchise Lesquelz tiltres comme faict a presumer par la guerre ou par viellesse auront este perduz ou advichiles et pour les divers empechmens audit suppliant survenuz pour nostre service de guerre et aultrement l'celluy suppliant ne peu faire les diligences d'icelluy francqu march, remettre en usage et obstant icelle longue discontinuation ne loseroit et en [on ?] [ne ?] pourroit a point faire ne entreprendre sans en avoir expres congié ottroy et consentement de nous sicomme il dict dont attendu ce dict est Ilz nous a treshumblement suppli, et requiz Pourquoy nous les choses dessusdits considérées et sur icelles eu premierement ladvis de noz grande Bailly de haynnau et gens

de nostre conseil a Mons quy de nostre ordonnance se sont [deux mots inconnus] enquiz et faict informer touchant l'usage dicelluy jour de marchi, ensemble aussi de l'interest et dommaige qu'en pourroit estre a nous on a aultruy et consequemment en eu aussi ladvis et deliberation de noz amez et feaulx les presidens et gens de noz grant et privé consaulx desirans l'augmentation et accroissement du cours de la marchandise en noz pays et mesmement aussi en faveur des grans et leaulx services que par ledit sr. daymeries nous ont este diversement faictz A icelluy sr. daymeries suppliant inclinans favorablement [ce dernier mot est biffé dans le texte] a sadite supplication A nous octroy, consenty et accorde

Octroyons, consentons et accordons en donnant congi, et licence de nostre certaine science et grace especiale [?] par ces pointes Que par luy et ladite dame sa femme pour eulx et leurs successeurs seigneurs dudict villaige et seignourie de BERLAYMONT Ilz puissent remettre sus et ---ye-anant a tousiours faire entretenir et continuer en icelluy villaige de BERLAYMONT ledict francq marchi, au jour de mardy en chacune sepmaine de l'an selon qu'il y at este usé dudict temps passe Auquel jour de marchi, ainsi de nouvel remis sus tous marchans et aultres pourront venir hauter et frequenter marchandement et aultrement serrement et sauvement Sans ce que en allant besoingnant ou eulx en retournant Ilz puissent ou pourront estre constraintz arrestez ou empeschez en leurs personnes ne en leurs biens pour quelz concques debtes quilz puissent devoir

Pourvue que durant ce temps ilz ne facent chose de leurs biens et heritaiges au prejudice de leurs creanciers et que des contractz quilz y feront Ilz devront et seront tenuz de respondre Sy donnons en mandement Ausdicts presidens et gens de nostre grant et privé, consaulx Grant Bailly de haynnau et gens de nostre consent a Mons Et a tous aultres noz Insticiers officiers et subjectz cui ce regardera Que de noz presente grant octroy congié licence et consentement et de tout le contenu en cedict pointes selon et par la manier que dict est Ilz et chacun deulx endroit soy et sicomme a luy appertiendra facent souffrent et laissent lesdits sr. et dame daymeries et leurdicts hoirs et successeurs seigneurs dudict villaige et seignourie de BERLAYMONT plainement paisiblement et perpetuellement joyr et user Et que cesdicts pointes facent publier et annoncer par les lieux et iours qu'il appertiendra et besoing sera pour icelluy marchi, et franchise estre congueuz Sans a eulx ne a ceulx qui hauteront et frequenteront ledict jour de marchi, faire ou donner ne souffrir estre faict ou donné ors ne au temps avenir aucun grief destourbier ou enpechement en aucune maniere au contraire / Car ainsi nous plaist Il Et afin que ce soit chose ferme et estable a tousiours nous avons faict mettre nostre seel a ces pointes Sauf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes donne en nostre ville de Malines ou mois de mars lan de grace mil cinq cens et dix Et des regnes de nous empereur ass- de celluy de Germanie le XXVe Et desdictes de hongrie etc. le XXIe et signe M. Imperator [M = Maximilien] et Margareta Sus je ply estoit escript Par lempereur et monsieur l'archiducq en leur conseil Signe ; resele et estoient ces lettres.

seellees du grant seel dudict sr. empereur en cire verde pendent en doub [biffé dans le texte] de soye Et au marge de cesdictes lettres estoit attache ung billet escript en parchemin dont la teneur suscrit [?] Jacques de Gèvre seigneur de frezin dollignier de mussain conseiller et chambellan de lempereur et monsieur l'archiducq et grand bailly de leur pays et conte de haynnay Scavoir faisons que a la requeste de messeieur Loys Rolin chancelier seigneur daymeries de BERLAYMONT nous avons faict publier en cette ville de nous le mandement de francq marchié a BERLAYMONT cy attachi, et consentons par cestes l'celle estre pareillemens publy, en lieux ou mestier sera Et ( ) ceste fin mandons a tous officiers Insticiers et subie(cts) de lempereur et mondect sr. de a la resqueste dudict sr. daymeries faire sembler publication dudict mandement en aultres villes et villaiges prochain dudict BERLAYMONT sans quelques contradictions ou difficulté, faict a Mons soubz le seigneur de nostre office le second Jour davril Cinq cens et dix avant pasques et signé hoghes et cacheté du seigneur [?] dessusdict.

Collationnee à l'original

par moy

d'overloepe

1555

Copie

franqz marche  
par semaine  
a Delaiours

# Arrestation par la gte de Dieu & Fleu

Empereur tousiours auguste Roy de Castille de Aragon  
 de Dalmarie de Croacie et de Sardes par la mesme  
 que de Sicille d'Austriche et de Hongrie de Naples  
 de Sicille de Sardes de Bourgogne de Lombardie de Brabant  
 de Flandres de Carinthie de Carniole de Limbourg de Luxembourg  
 et de gueldres Comtes de Flandres de Sabouze de toul  
 d'Artois de Bourgogne / Palatins et de Saxe de Saxe  
 de Saxe / Comtes de Hollande de Zelande de Flandres de  
 Fribourg de Namur et de Zutphen / Comtes de Flandres de Flandres  
 de marquis de Salinas de portenaub de salins et de malines  
 Comtes de Flandres a toutz ptes et adueni ont auoir et ont  
 assemblez plusieurs de nos amz et fealz et foyz Conseillers  
 et chambellans mesmes Leys Rollis seignours de  
 Comtes de Flandres et seignours de Brabant  
 qui a cause de la dame sa femme luy appartient, souloiz par  
 reduant de toute auenture auoir et et fu toutz iours  
 franqz jours de marche en toute semaine de Lay au jour  
 de mardi, dequoy franqz marche auoir et se de grande  
 instance prouffit et commodite / nous soullames pour ce  
 manant et habitant de toutes villages de seignours de  
 Brabant, auoir auoir seignours pour toutz les habitans et  
 subgitez de toutes lieux et villages surmarchans, que  
 de Flandres et de Brabant de tous lieux et de toutes  
 et auoir et augmentations de la chose publique et  
 de redire auenture et de faire de marche de



3. F. Lep. 2604

1555 / 1563

Mais tant a l'occasion des guerres de France qui depuis tant  
se ont ensuiues ont eu pour cause et de la famine et de population  
qui at este en Breille quartier de Biscaymout et de l'union  
deux royaumes comme au si par la cause et au moyen que au temps  
du mariage de feu le Roy de Biscaymout, Ladame dame d'armes  
sa fille et sœur de feu le Roy de France s'acheminant de pour venir  
de tuteur ou de mamboirge qui ont esté et regard au l'opportunité  
de maintenir et faire résister les droitures et prébendances  
de Breille Seigneurie de Biscaymout, Breille françois marquis  
attenué en telle discontinuance qui par Breille temps de  
guerre, et durant la minorité de Ladame femme dudit Roy  
se nat este saute ne fréquente si non peu ou de cause  
d'armes de degois, et depuis que Breille Seigneurie est  
venue entre les mains dudit Roy par ce que na trouvé aucun  
tictus ou contumace pour faire apparoir de Ladame françois  
lesquels tictus comme fait a presumer par la guerre ou par  
d'autres se auront este perdus ou admissibles, et pour les  
dites impessons ausdits Supplis survenus pour ne s'en  
de guerre et autrement Breille Supplis na peu faire  
d'ailleurs de Breille françois marquis remettre en l'usage, et  
est tant Breille royaume discontinuance ne résiste et ne  
pourroit a part faire ne l'entreprendre, sans en avoir eue  
congneissance et consentement de nous, et comme  
se dit, dont attenda ce que dit est, Les nous a  
très humblement supplis et Reques, Pourquoi  
nous est résolu de supplis considérés et sur Breille en  
premierement Ladame de nos grand Bailli de Baymau et grand

De nre conseil a nous / qui de nre ordonnance se sont de puis  
engins et fait informer touchant l'usage d'icelluy jour de  
marché / ensemble aussi de l'usage et de l'usage que  
pourroit et fu a nous ou a autrui / Et conséquemment  
en ce cas Ladite et de libere et de nos amis et freres  
et presens et gens de nos grant et princi conseil  
desirans l'augmentacion et accroissement du royaume de la  
marchandise de nos pays et mesmelement aussi de l'ancien  
de grant et l'ancien seigneur qui par les freres d'aymeries  
nous ont este d'ancien seigneur faitz / Et d'icelluy s'v

D'aymeries supplieur de l'ancien seigneur a Paris supplieur  
d'icelluy octroyer consenty et accordé / Octroyons consentons  
et accordons en donnant congiu et licence de nre certame  
seigneur et de nre conseil par nos parties / D'icelluy par luy  
et l'ancien seigneur pour nre et leurs successeurs  
seigneur d'icelluy village et de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
Remettre sus et d'icelluy a tousjours faire entretenu  
et continuer de l'ancien village de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
marché au four de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
selon que n'at este de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
de l'ancien seigneur ainsi de nre seigneur sus / tous marchans et  
autres pourront venir vendre et frequenter marchandise  
et autrement seigneurie et seigneurie / Sans ce que n'at  
aillant besoynant ou nulz de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
ou pourront et fu contrainctz arrestez ou empeschez  
de l'ancien seigneur ne de l'ancien seigneur pour quelz contrainctz  
de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur  
de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur de l'ancien seigneur

au p[re]s[en]t de l'ed[ic]t enan[ci]e et qui de contrairz quelz y  
seront Fez de nous et seront tenuz de Responder, Sy domand  
by mandement duss[ent] p[re]s[en]t[er] et g[er]er de nous grant et p[ri]m  
roula[n]t. Et r[un]d B[er]n[ard] de Baymau et g[er]er de nous conseil  
a nous Et a tous autres nosz In[te]rlocu[te]urs off[ic]iers et  
Subgettz r[un] et Regardra. Qu[od] de nos p[re]s[en]t[er] g[er]er octroy  
congru[ent] licence et r[es]t[itu]tion. Et de tout le contenu  
en nos p[re]s[en]t[er] p[re]s[en]t[er] et par la maniere qui dicit et l[ic]te  
et r[un] d[ic]te indub[ite] soy et p[ro]mme a luy appartenendra  
facere souffrir et l[ic]te l[ic]te l[ic]te g[er]er et d[ic]te d[ic]te  
et l[ic]te s[er]v[er] et p[re]s[en]t[er] s[er]v[er] d[ic]te d[ic]te  
g[er]er de B[er]n[ard] plainement p[re]s[en]t[er] et p[re]s[en]t[er]  
foyr et b[er]n[ard]. Et qui nos p[re]s[en]t[er] facere p[re]s[en]t[er] et d[ic]te  
par l[ic]te d[ic]te et f[er]re que appartenendra et b[er]n[ard] s[er]v[er] p[re]s[en]t[er]  
f[er]re m[er]c[er] et f[er]re et f[er]re r[un]g[er]. Sans a  
l[ic]te ne a r[un]g[er] qui f[er]re et f[er]re l[ic]te d[ic]te  
m[er]c[er] / f[er]re ou domer ne souffrir et f[er]re fait ou domer  
ou ne au temps autre un[de] g[er]er de f[er]re ou d[ic]te  
by autre maniere ne contrairz. Car ainsi nous p[re]s[en]t[er]  
se Et afin que ce soit chose ferme et estable a tous temps  
nous avons fait mettre n[ost]re s[e]al a nos p[re]s[en]t[er] S[an]ct[us] et  
autres r[es]t[itu]tion n[ost]re d[ic]te et l[ic]te et toutes d[ic]te et n[ost]re  
ville de M[er]c[er] ou moit de d[ic]te d[ic]te de g[er]er n[ost]re  
et d[ic]te Et ad[ic]te de nous emp[er]er, aff[ic]ier de d[ic]te  
de d[ic]te et d[ic]te. Et d[ic]te de d[ic]te et d[ic]te.  
et s[er]v[er] de d[ic]te et Marg[er]ite. S[an]ct[us] et f[er]re  
et f[er]re. Car l[ic]te et d[ic]te et d[ic]te et d[ic]te  
conferre. R[es]t[itu]tion et d[ic]te et d[ic]te

ARCHIVO GENERAL  
DE  
SIMANCAS

scellés de grant force d'ice l'Empereur & vire b. de p. de  
ty d'ice l'Emp. de Roy / Et au marge de v. s. l'Emp. de Roy  
attachez b. de l'Emp. de Roy & par l'Emp. de Roy dont la teneur s'ensuyt  
Jacques de gams Roymur de l'Emp. de Roy de m. s. l'Emp.  
Conseiller & Chambellan de l'Empereur & de l'Emp. de Roy  
Et grand Bailly de l'Emp. de Roy & Conte de Saymban, Scans  
faiseurs qui a la Req. de m. s. l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy  
d'aymbre de l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy  
ville de Amont & mandement de France marquis a  
l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy / Et confond par restes de  
l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy / Et a  
restes de l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy  
de l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy  
d'aymbre de l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy  
ville de Amont & mandement de France marquis de l'Emp. de Roy  
contredit & de l'Emp. de Roy / fait a mont sous le sceau  
de m. s. l'Emp. de Roy & de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy  
avant parquis & de l'Emp. de Roy / Et de l'Emp. de Roy  
de l'Emp. de Roy de l'Emp. de Roy /

Comme a l'original  
de l'Emp. de Roy  
de l'Emp. de Roy  
de l'Emp. de Roy

*[Handwritten signatures and initials]*

## La face cachée de l'église

Quiconque se promènera à Berlaimont pourra remarquer l'aspect étonnant de l'Église Saint Michel de Berlaimont. Malgré sa destruction en 1944, elle a gardé toute sa superbe et heureusement qu'elle avait été classé monument historique en 1921 sinon, lors de sa reconstruction, elle aurait connu le sort de beaucoup d'églises paroissiales de la région ; une construction moderne en béton sans charme et qui ne respire pas l'authenticité des siècles passés à annoncer tous les événements ; heureux et malheureux de la paroisse.

D'après les travaux de Messieurs PIGOT, BERRARD et DEFROMONT, une église est présente à Berlaimont dès le XII<sup>ème</sup> siècle. Son emplacement originel se trouve à proximité du château seigneurial ; c'est-à-dire probablement aux alentours de l'actuelle Place du Général de Gaulle. En effet, au Moyen-âge, la place du village concentrait tous les détenteurs du pouvoir ; le pouvoir spirituel avec l'église, le pouvoir temporel avec l'échevinage et ou le château et le pouvoir commercial avec la halle.

La première époque architecturale de l'église est une église à flèche sans bulbe. Il se dit que le bulbe (présent également dans l'architecture de l'église de Solre le Château) serait d'influence hispano-mauresque ; en effet, jusque 1659, la région est une partie de l'immense royaume espagnol ; nous sommes dans les pays Bas espagnols. L'Espagne connaîtra jusqu'en 1492 la présence des Maures en Espagne. Le retrait des maures de l'Espagne ne sera que physique puisque l'empreinte arabe reste encore visible au Sud de l'Espagne comme à Cordoue, Grenade dans l'architecture des grands bâtiments de ces villes.

Le bulbe de notre église a ; bien sûr de très loin, une ressemblance avec le bulbe des mosquées. Évidemment, ceci n'est pas me semble-t-il vérifié exactement.

Voici les grands traits de l'Histoire de l'Église mais ici n'est pas le propos car notre église recèle des marques qui ne se montrent pas aussi facilement ; c'est la face cachée de l'église.

Nos ancêtres étaient tous croyants mais une part de sorcellerie, de magie blanche ou de rites païens venant des méandres du Temps a entraîné des marques sur notre église, les constructeurs d'autrefois ont également laissé leur empreinte et ne connaissaient pas les « Déchetteries »

### Des signes mystérieux

Au moins à trois endroits différents, on trouve des agencements des briques qui laissent apparaître des motifs.

Les maçons ont utilisé des briques trop cuites voire des fois des briques vitrifiées pour dessiner des formes basiques sur l'ensemble de la tour mais aussi sur un côté de la croisée des transepts ; ainsi apparaît des cœurs, des losanges, des croisillons. Ces motifs ont été « créés » entre 1658 et 1680 (date d'achèvement de la maçonnerie), à une période où la région est entièrement

évangélisée depuis près d'un millénaire et où la foi catholique est fortement impliquée dans la vie sociale, politique de l'époque.



D'aucuns prétendent que ces signes sont l'héritage des croyances païennes de nos ancêtres et auraient pour vocation magique de protéger l'église. Certains autres prétendent que ces signes seraient des signes de l'écriture scandinave ; les runes. Cependant, il apparaît plus plausible qu'il s'agisse d'une fantaisie des maçons afin de casser la monotonie de la construction d'une tour en brique de plusieurs dizaines de mètres en effet, d'après J. Cuisenier, 6 à 9 siècles séparent l'utilisation de runes par des « lettrés » et la construction par des maçons très habiles mais certainement pas polyglottes



### Les pierres tombales de l'ancien cimetière

Comme dans beaucoup d'église de la région, on retrouve incrustées dans les murs extérieurs des dalles funéraires ; celles-ci devaient sans doute se trouver dans

le cimetière attenant à ladite église. Sur les murs de l'église de Berlaimont, on en retrouve 2 l'une à côté de l'autre (dont celle de Jean Baptiste Pétoü décédé le 2 janvier 1723 et celle de Louis Hubert Martin, curé de Berlaimont, décédé en septembre 1779) et une croix est maintenue sur le pas de la porte principale de l'église. La dernière marche de la porte principale apparaît être une dalle funéraire assez conséquente qui devait également provenir du cimetière entourant l'église.



#### Des mentions de la construction

D'autres inscriptions apparaissent sur cette église Saint Michel mais ceux là sont plus cartésiens puisqu'il s'agit de dates gravées ou dessinées dans la brique ou la pierre ainsi, trouve t-on au dessus du vitrail du côté sud de la nef la date 1671 ; cette date correspond à l'a-

chèvement de la maçonnerie. Dans le mur de la sacristie qui se trouve accolée au chœur, l'année 1680 apparaît.

Enfin, et cela est plus étonnant, sur le transept de la dernière marche de la petite entrée au sud de l'église est inscrit « 1605 » or, l'emplacement de l'église était comme on l'a vu au début de l'article, au centre du village et elle fut déménagée après les multiples destructions causées par la proximité du château (dernière en date : 1643). Cette pierre semble être une pierre de récupération de l'ancien édifice comme beaucoup de pierres bleues dans Berlaimont



#### Bibliographie :

- la maison dans sa région – Le Nord Annick Stein Editions Massin – 1991
- L'architecture rurale française - Nord Pas de Calais J. Cuisenier, H. Raulin, F. Calame La manufacture – 1988

Sébastien CAVERNE



#### In Memoriam

Denis WARROT s'en est allé rejoindre ceux qu'il a cherché à connaître jusqu'au son dernier souffle. Il nous a quitté le 6 août des suites d'une longue maladie.

Il participait au forum et à nos travaux de dépouillements.

A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

## Histoire Locale : Saint-Rémy Chaussée

Les habitants sont appelés les Saint-Rémois

### Ses origines

Le village tire la première partie de son nom du Saint auquel son église fut primitivement consacrée et la seconde de la chaussée romaine de Bavay à Reims qui le traverse.

Origines probables d'après une étude de MICHAUX Ainé en 1867 : « Ce village pourrait bien être autre que le Senuescium Sancti-Remigii mentionné dans une charte de Gérard, évêque de Cambrai, de l'année 1083, qui attribue à l'Abbaye d'Hautmont deux parts de ce village, et que le Senescium Remigii cité dans une bulle d'Innocent II de 1131, l'un et l'autre titre confirmant à l'Abbaye d'Hautmont la possession de ses biens.

Toutefois, il faut dire que, dans la même bulle de 1131, on trouve aussi indiqué l'Autel d'Écuclin (Squilium) avec St Rémy (Sanctus Remigius) son appendice ; autel donné en 1119, à cette maison religieuse, par l'évêque Burchard. »

On retrouve notre village dans les acquisitions de l'Abbaye d'Hautmont de 1083 à 1258.

En 1119, Burchard, évêque de Cambrai, concède, sous réserve des droits d'évêchés, l'autel d'Écuclin et son annexe la Cure de St Rémy.

En 1140, aumône de Gérard de Monceau, moulin et couture de Baseth (entre Monceau et St Rémy), confirmé par Nicolas Ier, évêque de Cambrai.

En 1194, aumône de Beauduin de St Rémy, 5 muids de terres (Écuclin-St Rémy).

En 1200, Beauduin fut présent à la rédaction des Chartes dont le Comte de Hainaut dota le pays.

En 1202, aumône de Beauduin de St Rémy, dîme de St Rémy et Hergnies.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le seigneur du pays était d'une famille de la région portant le nom de DUEZ.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un personnage que l'on qualifiait du titre de Baron de St Rémy.

### Noms anciens

On trouve dans divers documents :

en 1083, Sanctus Remigus

en 1186, Saint-Rémi-en-le-Cauchie (histoire du Hainaut par J. De Guyse)

au XIV<sup>e</sup>, Sanctus Remigus-in-Calceia, cum Escuelin

(Pouillé du XIV<sup>e</sup>)

au XVI<sup>e</sup>, mais avant 1559, Sanctus Remigius in Calceya (Pouillé du XVI<sup>e</sup>, archives de l'État de Mons)

de 1575 à 1602, Sanctus Remigius in Calceya et Escuelin (Pouillé du XVI<sup>e</sup>, archives départementales de Lille)

en 1724, St Rémy-Cauchie cum succ. Equeclin

en 1785, St Rémy et Escuelin (Tableau général des Paroisses)

### Saint-Rémy-Chaussée à l'époque gallo-romaine

(D'après Ch. Croix « L'Avesnois préhistorique, gallois, gallo-romain et franc » - 1956)

Saint Rémy en Cauchie (XII<sup>e</sup> siècle), Saint Rémy Chaucie (Vinchant), etc. Les noms de ce genre sont les indices de la proximité d'une voie antique. Cependant, les mots Chaussée et Cauchie, ayant persisté dans notre langue ou dans certains patois, ne constituent pas une présomption aussi assurée d'antiquité que Estrée, Estrées, etc. Notons encore que, selon A. Dauzat et J. Bonnafous (Onomastica, juin 1947), chaussée (calçada, caçada) viendrait de calciata dérivé lui-même de calceus, chaussure.

De la Sambre à l'Helpe majeure par la Chaussée Brunehaut : ... La route parvient ensuite sur le territoire de Saint-Rémy-Chaussée, qu'elle laisse sur sa gauche, continue en ligne droite dans la campagne pendant environ 1 km, jusqu'au hameau de Hauwy (?), tandis que la route moderne pénètre dans le village.

De nombreuses découvertes furent faites à Saint-Rémy-Chaussée dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Celles de 1834-1835 furent minutieusement consignées par V. Houzé, secrétaire de la société archéologique, dans l'Observateur de l'époque (L'Observateur, 28 décembre 1838).

Il s'agit surtout de tombeaux découverts le long de la voie romaine.

On sait que les Romains avaient l'habitude de border les routes de leurs tombes, même lorsque les fermes et habitations étaient situées – c'était le cas le plus fréquent – à quelque distance de la route à laquelle les réunissait un iter privatum.

L'usage classique et gallo-romain de placer les tombes au bord des chemins remonterait aux âges du bronze et du fer. Les tumuli de ces époques paraissent souvent avoir été édifiés le long des anciennes routes. (A. Grenier)

Le 5 décembre 1834, des ouvriers occupés à extraire

des pierres dans une prairie adjacente à la chaussée, trouvèrent à 1 m 30 de profondeur, un tombeau constitué par des tuiles rouges, formant un coffre de 1 m 30 de long sur 0 m 45 de large et autant de haut. Les tuiles du fond et de la couverture étaient plates ; celles des quatre côtés verticaux possédaient un rebord de 2 centimètres et demi. Toutes étaient bien unies.

On trouva dans ce tombeau différents objets :

1° Une urne en terre cuite, très évasée, de 0 m 20 de hauteur et de diamètre, couverte par un carreau de 0 m 25 de côté et de 22 mm d'épaisseur. Elle contenait quelques ossements et des morceaux de fer oxydés.

2° Une autre urne « en terre couleur ardoise, de forme gracieuse ». Sa surface était cannelée du pied à la bordure supérieure (haut. 76 mm, larg. au milieu 84 mm).

3° Quinze à vingt fioles en verres, toutes brisées.

4° Une ampoule en verre, le « lacrymatoire », dit V. Houzé, haut de 55 mm et pourvue d'une anse.

5° Dix moyens bronzes de Domitien (81 à 86), Hadrien, Antonin le Pieux et Faustine jeune (morte en 175).

6° Deux morceaux de cuivre jaune « légèrement bronzés par les siècles », peut-être une fibule (la plus longue avait 54 mm).

7° Une espèce de petite couronne de même métal « ou plutôt un couvercle à charnière dont la partie inférieure présente un hexagone de 12 mm, dans sa plus grande dimension ».

« 7 décembre 1834. M. Houzé remet au comité un tombeau romain dont M. Trussy fait hommage à la Société et qui a été trouvé sur la chaussée Brunehaut de Bavai à Rheims, dans le village de Saint-Rémy-Chaussée. Ce tombeau se compose d'un vase en terre rouge contenant un fragment de lacrymatoire en verre terne, des débris d'une dague courte, et une urne cinéraire en terre grise » (Registre d'opérations A.S.A.A.)

Au mois de juin de l'année suivante, M. de Préseau d'Hugémont entreprit des fouilles à huit mètres de la chaussée. Il trouve à 70 cm de profondeur un « tombeau » qu'on parvint à extraire intact et à transporter au château d'Hugémont où M. de Préseau avait rassemblé les objets précédemment trouvés.

La sépulture était constituée par quatre briques de 0 m 45 sur 0 m 32, ayant chacune deux rebords de 0 m 05, et « renfermait aux quatre coins, une petite cruche d'un demi litre, avec une anse et deux écuelles de différente grandeur ». La place du quatrième vase était vide. « A mi-hauteur du tombeau (qui n'était pas fermé au dessus ni au dessous) se trouvaient des cendres, des morceaux d'ossements et de charbon ». Non loin de là on découvrit plusieurs vases isolés. L'objet le plus intéressant était une petite statue d'Apollon « en plâtre » (sans doute une de ces innombrables figurines à bon marché, en argile blan-

che, généralement fabriquées en Gaule et faites à l'aide de moules qui en ont livré des douzaines de pareilles), haute de 0 m 19. Le dieu tient une lyre dans son bras gauche. Nous serions tentés de lui préférer « diverses petites pièces en bronze et cuivre argenté simulant des agrafes de manteau romain ». Sur l'une on lisait : Memento mei ; sur une autre : Si me amas, basia me. Une troisième présentait une petite mosaïque d'un demi-centimètre carré.

Des fouilles postérieures amenèrent de nouvelles découvertes :

1° « Une statuette en plâtre de Latone assise, donnant le sein à ses enfants Apollon et Diane. « A la place des deux seins sont deux cavités dans laquelle sont les têtes des enfants suçant deux mamelles en forme de trompe. »

2° Une urne en terre cuite noire vernissée contenant des ossements mal brûlés.

3° Un tombeau « formé de deux tuiles de forme conique » avec deux petits vases, des cendres et des monnaies frustes.

4° Des vases de formes variées.

Le nombre de vases trouvés à Saint-Rémy s'élevait alors à une trentaine.

Quelques années plus tard (1843), M. Devise, entrepreneur de routes, trouva, au cours de réparation au chemin de Saint-Rémy à la Queue-Noir-Jean, sentier du Ponchau et près de la maison de garde, un grand nombre de petits pots et des tuiles dont la plupart furent brisés par les ouvriers (M.S..A. t. XIV p. 65).

En 1865, en défrichant une portion de bois à l'entrée du village, à gauche de la départementale n° 2 et à proximité de la chaussée, des ouvriers auraient trouvé une assez grande quantité de tuiles à rebords, des substructions, un grand bronze fruste et la moitié d'une cuillère en bronze (Ibid., t. II 1866, p. 8, 12, 14, 16).

Enfin, on a découvert de tout temps, notamment en 1871, des monnaies romaines en bronze.

### Situation géographique

Altitude : 143 mètres

Sur la route d'Avesnes au Quesnoy, à 6 kilomètres au Sud-Est de Berlaimont, elle est délimitée :

du Nord au Sud par la départementale 951 de l'Attoque en allant vers les Quatre Pavés. Sur la droite Monceau-Saint-Waast, sur la gauche, Saint-Rémy-Chaussée.

du Nord à l'Est par la départementale 33 de l'Attoque en allant vers Dourlers. Sur la droite, Saint-Rémy-Chaussée. Sur la gauche, Bachent et Écuclin.

à l'Est par le Bois de Saint-Aubin appelé aussi Bois du Centre.

au Sud par les communes de Saint-Hilaire et de Dompierre.

### **Hydrographie**

Le territoire de la commune est arrosé par la petite rivière du Tarsy. Le Tarsy sort d'abord à l'état de ruisseau de la fontaine Saint-Eloi à Floursies. Il devient réellement le Tarsy quand il fait la jonction avec le ruisseau de Braquenièrre et du Marquis à Doullers.

Il traverse Saint-Aubin, Saint-Rémy-Chaussée, Monceau-Saint-Waast et Leval pour se perdre dans la Sambre.

Le Tarsy reçoit dans son cours 5 tributaires :

1° Le ruisseau de Braquenièrre qui a sa source à Floursies, passe à Doullers où il se jette dans le Tarsy.

2° Le ruisseau du Marquis qui a sa source à Semousies, passe par Doullers où il se jette dans le Tarsy.

3° Le ruisseau de Mécrimont qui a sa source à la fontaine du même nom à Saint-Aubin et vient se jeter dans le Tarsy à Saint-Rémy-Chaussée.

4° Le ruisseau des Waremme qui se jette dans le Tarsy au Pont de Planches à Saint-Rémy-Chaussée.

5° Le ruisseau de Bonne Fontaine qui a sa sources à Saint-Rémy-Chaussée à la fontaine Saint-Martin située près du hameau du Point du Jour et vient se perdre dans le Tarsy à Monceau-Saint-Waast en bas du Mal d'Accord (depuis 1995 rebaptisé « Les Gravettes ») ; on a par le drainage transporté l'ancienne Bonne Fontaine le long de la route départementale 951).

### **Les cloches**

Après la guerre de 14-18, la commune avait le remploi d'une grosse cloche de l'église qui fut enlevée par les Allemands.

A cette époque, le vieux curé Leblanc aurait dit à l'officier allemand responsable de cet acte : « Vous êtes bien les dignes descendants des Huns ». Ce à quoi ce dernier lui aurait répondu : « Vous avez de la chance d'être aussi âgé, monsieur le curé ».

La commune fit donc l'acquisition de deux cloches qui sont toujours dans le clocher et d'une troisième pesant environ 20 kg qui fut posée sur la façade de l'école, mais qui a été déposée depuis et a disparu.

### **Baptême des cloches**

Inscription sur la première cloche (519 kg) fondue à Blanc Misseron en sol dièse

« Je m'appelle Marie Palmyre Victoire

J'ai été baptisée en l'église de Saint-Rémy-Chaussée le 15 août 1923

Maîtres Juvénal Leblanc et Fabien Baudchon étant curés.

Monsieur Léandre Martin étant Maire.

J'ai eu pour parrain et marraine Monsieur et Madame Firmin Guilbert

mes insignes bienfaiteurs.

Je chante la gloire de Dieu et des enfants de la Paroisse

morts au champ d'honneur. »

Inscription sur la deuxième cloche (360 kg) en la dièse

« Je suis la voix de Dieu qui appelle son peuple au pied des autels

Je me nomme Jeanne Marie Thérèse

J'ai été baptisée le 15 août 1923 en l'église de Saint-Rémy-Chaussée

Maîtres Juvénal Leblanc et Fabien Baudchon étant curés.

Monsieur Léandre Martin étant Maire.

J'ai eu pour parrain Mr. Gabriel Martin

et pour marraine Melle Jeanne Juniet

Notre Dame des Enfants protégez-la. »

On doit à l'abbé Maillard leur électrification. Avant sa mort, celui-ci avait consacré sa petite fortune personnelle à cette réalisation.

### **Les chapelles**

La chapelle Notre-Dame des Enfants

Edifice au lieu-dit Le Plain en 1947. pour répondre aux vœux des habitants qui avaient promis de supporter cette dépense au cas où la dernière Guerre se terminerai sans trop de mal pour eux.

### **Ses Curés**

PRICHOU † 1682

ROTI † 1704

DOIGNON † 1742

HAUTCOEUR 1753-1754

TERTEREAU 1759

TREMPONT 1778-1791

COVIN 1803

GOBERT 1803-1810

CARON 1810-1814

BALLANT 1814-1829

LAUMENS 1829-1831

CARRIER 1831-1866

CORNEILL 1881

SUEUR, les deux frères ont été curés de la paroisse vers 1900

LEBLANC, jusqu'en 1919 reste curé en titre bien que n'exerçant plus, un curé intérimaire ayant été nommé

DELSART, également pour les paroisses de Monceau et Leval

BAUDCHON, parti dans le Cambrésis vers 1924

BAYAERT, parti à Thun-Saint-Amand

BRICOUT, parti à Escaudoevres

LERUSTE, parti à Bachant

MAILLARD, décédé et inhumé à Saint-Rémy

RICHE, curé de Bachant, assure l'intérim pendant la maladie du curé Maillard

CURÉ, vers 1960

### L'église

A l'origine, elle ne se composait que de la nef et était la chapelle du château des comtes de Beaussart.

L'édifice date du XVIIe, mais le porche et le portail datent du XVIe.

En 1614, comme l'indique l'inscription d'une pierre au chevet de l'église, Gaspar HANOT, abbé d'Hautmont, y a fait ajouter le chœur :

EN-L'AN DE GRACE-Nre SEIGNER

MIL-SIX-CENT-QVATOREZE-DE-BONHEUR-

DV-TOVTTE-BASTIR-AT-FET-CE-SACRE-  
CHOEVR-

POVR-SACRIFICE-CONTINVEL-A-DIEV-

TOVSJOVER-OFFRIR-EN-CE-TRES-SAINCT-LIEV-

IASPAR-HANOT-VENERABLE-EN-TOVT-LIEV-

PRELAT-D'HAVLTMONT-COLLATEUR-DE-CE-  
CHOEVR-

NATIF-DE-MONS-EN-HAINAVLT-LA-SUPREME-

PAR-QVOY-DIRES-ANTRE-VOVS-TOVS-DE-  
MESME-

SINE-FINE-QVIESCAT-IN-PACE

A noter sa porte garnie de clous à des fins défensives, à l'intérieur une belle statue de Notre-Dame des Enfants datant du XVIIe et plusieurs pierre tombales intéressantes, notamment des MARY, fermiers du Grand Hautmont à la Malmaison, près de fonds baptismaux dalle funéraire de Louis MARTIN, censier et mayor de Saint-Rémy, décédé en 1726 à l'âge de 42 ans.

Dans l'ancien cimetière, à gauche du porche de l'église, pierre du XVIIe, monument funéraire de Louis MARTIN, décédé en 1691, Mayor de Saint-Rémy. Cette tombe est reprise à l'inventaire des monuments historiques par le ministre des Beaux arts en date du 25 octobre 1922 signé Léon Bérard.

### Son histoire et ses curés

Jusqu'à la Révolution, son histoire est liée à celle de l'Abbaye d'Hautmont et du Comté du Hainaut.

Le curé de Saint-Rémy avait sous sa dépendance l'autel d'Écuélin. Le patronage de ses deux églises avait été donné à l'abbaye d'Hautmont par Burchart, évêque de Cambrai en 1119.

L'abbé d'Hautmont avait collation de la Cure de Saint-Rémy, qui possédait des terres, des prés et une portion de Dîme.

En 1724, le curé jouissait des biens de la Cure de Saint-Rémy et d'un supplément de 120 florins (la paroisse de Saint-Rémy comprenait les hameaux de Hergnies et de Beaussart).

En 1779, Dom Vulnaire POURRE, 54<sup>e</sup> et dernier abbé d'Hautmont, pose la première pierre de la Maison de la Cure, en présence du curé de Saint-Rémy, DOLLEZ.

A la veille de la Révolution, DOLLEZ, curé de Saint-Rémy, recevait de l'abbaye d'Hautmont la somme de 880 livres.

Le presbytère actuel (loué maintenant à des particuliers) a été construit en 1828, ainsi que la maison d'école contiguë (mairie).

En 1881, dans un dictionnaire topographique de l'arrondissement, il est fait mention d'une cloche fondue en 1850. Celle-ci, d'un poids de 320 kg, fut prise par les Allemands en mars 1918.

### Hameaux et écarts

Mis-clos, écart à 2 km au Nord-Est

Mire aux noix ou Miranoix, voir La Queue Noire Jean

La Tuilerie, voir Le Plain ou Le Plein

Le Plain, hameau à 600 m Sud-Est

Le Pont de Planches, hameau à 1 km à l'Est

La Queue Noire Jean, écart à 1 km à l'Est

Le Pot de Vin, hameau à 2,5 km au Nord-Est

## Fermes

- De l'Écaille, au centre du village. Elle doit son nom au fait qu'à l'origine, elle était constituée par de nombreuses parcelles formant une sorte d'écaillés sur le cadastre.

- De la Souffrance, à 800 m au Nord. Doit son nom au supplice de deux femmes condamnées pour sorcellerie.

- Du Point du Jour, à 1 km au Nord. L'endroit où le soleil se lève.

- De la Malmaison, à 1 km au Nord. Au XIIe siècle, la Malmaison est la principale propriété de l'Abbaye Saint-Pierre d'Hautmont à Saint-Rémy-Chaussée. Elle lui avait été donnée par Isaac d'Écuélin en 1177 (acte ratifié par Jacques d'Avesnes).

La Malmaison était une ferme importante de près de 100 hectares avec quelques terres situées sur le territoire de Monceau-Saint-Waast. En 1759, le fermier de la Malmaison est Joseph MARIT ou MARY.

Il gère la propriété des moines d'Hautmont, lève la Dîme et le Terrage de Saint-Rémy-Chaussée, d'Écuélin ainsi que sur plusieurs terres et dépendances de la Cense de l'Hôpital.

Il est chargé de l'entretien de la Cure et des Chœurs de Saint-Rémy et d'Écuélin. Au curé, il rend annuellement deux muids de blé et deux d'avoine, plus cinquante écus de quarante-huit parts pour supplément de sa portion congrue. A l'abbaye d'Hautmont, il doit chaque année 560 livres, du grain, deux porcs et un veau, trois agneaux et deux cents bonnes gerbées.

Sa veuve, Marie-Joseph ADAM, puis son fils Pierre Joseph lui succèdent. A partir de 1774, le fermier de la Malmaison cesse de lever les Dîmes, grosse et menue, sur les terres de Joseph François de Préseau, seigneur d'Écuélin. Il n'a plus à entretenir la Cure et les Chœurs, il ne doit plus rien au curé, mais son rendage en argent dû à l'abbaye d'Hautmont est augmenté de 600 livres.

## Conditions et baux

Les censes de l'Abbaye d'Hautmont étaient affermées. Les conditions de fermage sont exposées dans des baux, qui étaient pour la plupart identiques.

## Bâtiments d'exploitation :

« Ces bâtiments consistent en « une maison, cham-

bre, grange, étable, bergerie et toute l'empresure et le jardin potager ». L'empresure est la partie située entre l'habitation et le jardin).

Le fermier est tenu aux grosses réparations et notamment de consacrer un nombre déterminé de « gluges » ou bottes de paille aux toitures de chaume.

Le fermier est tenu d'entretenir la cense en entier de couvertures, maçonneries, portes, fenêtres, pavés, vitrages et placages, livrant tout bois et matériaux nécessaires à cet effet, le tout à ses coûts et frais de façon que les bailleurs ne souffrent aucun intérêt et à la fin du bail, pour preuve de quoi il apportera à notre abbaye des quittances d'avoir mis au-dit entretien les glins et les ardoises pour réparations avec les journées d'ouvriers nécessaires, comme couvreurs, vitriers, charpentiers, maçons... leur livrant bois, ferrailles et toutes autres choses pour le-dit entretien, à ses frais et dépens, desquels ouvriers il apportera des quittances de tout ce qu'ils auront employé sans pouvoir prétendre aucune diminution de rendage. En plus, si le cas arrivait qu'il faudrait établir à neuf quelque bâtiment de la ferme, le fermier sera tenu de faire les corvées et voitures nécessaires pour ce faire. »

## Exploitation des propriétés :

« Et s'il venait à abandonner le marché à la fin du présent bail pour quelque raison que ce puisse être, les graines des terres et les fumiers de la cour de la cense demeureront au profit des Sieurs Abbés et Religieux d'Hautmont. » [Les terres labourables sont réparties en trois « royages » (assolement). Les terres, prés et pâtures, leur entretien strictement réglementé. Les royages sont délimités et le fermier ne doit pas les modifier.]

« Les fermier sont tenus de bien et dûment labourer, cultiver et ensemercer toutes les parties de terre et les mener à leurs droites lignes sans pouvoir les desroyer, refraiser, ni les laisser incultes, de fermer les dites terres tant celles qui sont proches de la ferme que celles qui en sont éloignées sans pouvoir vendre et dissiper aucunes des pailles ou gerbées et contre garder les dites terres de tous mauvais cavins, faisant sur et alentour d'ycelles toutes fosses nécessaires pour le tout faire apparaître avoir été bien et dûment fait à ses propres frais à la fin du présent bail. Telles fosses se feront aussi aux prés et pâtures, les dérodant, défrichant, muternant et débousinant comme de coutume, en tenant les dites pâtures de haie vives qui se tondront dûment une fois au courant du bail, sans toutefois pouvoir toucher aux arbres suragés et de futaies qui se rencontrent aux pâtures et prés. Les arbres à fruits seront aussi nettoyés et bien entretenus, voulant qu'aux places vacantes le dit fermier remplace de nouvelles greffes de bons fruits avec leurs armures, les saules et peupliers où l'on jugera convenir pour la fin du présent bail relivrer toutes les dites plantes bien reprises. » [Il est interdit de modifier l'assolement (desroyer), de labourer une deuxième année une terre qui doit rester en jachère



(refraiser), ou de laisser un royaume en jachère plus d'un an. Toutes les terres, prés et pâtures doivent être entourés de fossés (fosseries). Les affaissements du sol et les trous (mauvais cavins) doivent être remblayés ; le fermier est tenu d'enlever les ronces et les arbustes (déroder), les taupinières (muterner) et les bouses de bovins (débousiner)...]

#### Paiement des impôts et de la portion alimentaire du curé :

Tous les impôts fonciers directs sont payés par le fermier ; le fermier renonce à se prévaloir de toutes les dispositions contraires des ordonnances royales. Lorsque l'exploitation est chargée de rentes, c'est le fermier qui doit les acquitter.

« Il s'oblige d'acquitter d'an en an toutes les rentes qui sont dues sur la cense... comme aussi payer toutes les tailles, vingtièmes, dixièmes, centièmes, feu, cheminées, subsides et toutes autres impositions mises et à mettre par qui et comment que ce soit, de quelque nature elles puissent être nonobstant placards et édits royaux à ce contraires sans pouvoir en prétendre aucune modération sur son rendage. »

A chaque changement d'Abbé de l'Abbaye, le roi

exigeant du nouveau supérieur une « pension », le fermier doit y participer.

#### Les maires de Saint-Rémy

Constant GUILBERT 1824-1876

Louis MARTIN 1876-1884

Zéphir LAPOSTOLLE 1884-1905

David GUILBERT 1905 (conseiller, maire par intérim)

Jules LESCAILLIEZ 1905-1918

Léandre MARTIN 1919-1935

Clotaire CATTELOT 1935-1958

Marceau BAILLY 1958-1974

Jean-Claude GILLIOT 1974-1995

Jean-Pierre LEGRAND 1995-....

A suivre....

Alain BALLIGAND

## Extraits des archives locales de Maroilles

**1367**

Les Flamands envahissent le Hainaut ; Maroilles et les environs furent mis à feu et à sang.

**1521**

Les bâtiments du monastère qui avaient été construits sur la rive gauche de la petite Helpe furent entièrement ruinés et détruits lorsque le duc de Vendôme s'empara de Landrecies qu'il fit raser ainsi que Maroilles et d'autres places des environs, mais ils furent reconstruits deux ans plus tard sur la rive droite à proximité de l'ancien où la situation était plus gaie, dans une plus grande dimension et d'une plus belle architecture.

**1536**

Charles Vendôme, gouverneur et lieutenant du roi, après avoir repoussé le comte de Nassau et Adrien de Croÿ, comte de Roelut qui avaient pénétré en France cassant et pillant tout sur leur passage, s'avança à son tour sur le Hainaut avec l'intention de surprendre à Maroilles un corps de 2000 impériaux qui y étaient logés, mais son projet fut déjoué par le comte de Nassau, qui, renforcé par d'autres troupes, repoussa les Français jusqu'au-delà de Guise dont il s'empara.

**1543**

François 1<sup>e</sup> logea à l'abbaye pour faire le siège de Landrecies.

**1557**

L'armée de Philippe II, roi d'Espagne, forte de 13 000 Anglais, séjourna plusieurs semaines à Maroilles. La peste se déclara dans le village.

**1647**

L'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, établit son quartier général à Maroilles devant le siège de Landrecies.

**1651**

Maroilles fut pillé par le général Rose, commandant des troupes allemandes au service de la France.

**1655**

Le 22 octobre, l'armée française commandée par Turenne passa à Maroilles.

**1709**

Les grains manquèrent. Bien des gens moururent de faim.

**1712**

Toutes les maisons restant à Cerfmont furent détruites.

**1717**

Le vendredi 11 juin, la chaleur fut si grande qu'on ne pouvait presque pas la supporter. Vers 17 heures fut un orage terrible, les éclairs se succédèrent si rapidement que l'horizon paraissait en feu. L'eau tomba à torrents et en moins de deux heures, la rue basse fut entièrement submergée, l'eau passa au dessus des ponts du moulin, traversa la pâture Jean Marion jusqu'à la ruelle Musie.

**1718**

Une grande sécheresse qui commença le 2 juillet, la peste faisait des ravages, ordre fut donné aux habitants de tuer les canards, les pigeons et autres bêtes aériennes. Il était interdit de tuer le cochon pour la consommation. Le drapeau noir flottait au clocher.

**1723**

Il fit encore une très grande sécheresse. Depuis mars jusqu'à Noël, il fallait conduire les bestiaux au gouffre du moulin.

**1725**

Pluie continue, moisson et foin furent très mauvais.

**1726**

Les 11, 12 et 13 janvier, il plut avec abondance. L'été fut très sec, quantité de bétail mourût. Le 19 octobre, de 7 heures du matin à 11 heures du soir parut un météore lumineux. Le ciel paraissait être en feu, il sortait des flammes énormes de tous les points de l'horizon, sortaient des tourbillons de fumée descendant sur la terre.

**1731**

Les gelées durèrent tout l'hiver et presque tout l'été. Le vent du nord souffla continuellement. On ne mit le bétail à pâture que le 15 mai. Le foin valait 12 écus ½ le cent.

**1737**

La moitié des campagnes resta en friches à cause de la pluie qui tombait continuellement. On fit faire la tour et la flèche de l'église et l'on bâtit les murs du cimetière.

**1740**

L'hiver fut très rude. Il commença à tomber de la neige le 16 septembre, suivie d'une forte gelée. Quantité de personnes moururent de faim.

**1741**

Cette année-là fut très sèche. Le 26 mai, il gela très fort.

**1793**

Le 1<sup>e</sup> juillet Maroilles fut occupé par 10 000 cavaliers. Le camp était sur le cruquet. Ils partirent le 4 juillet.

**1794**

Maroilles fut saccagé, principalement dans la rue basse, par les Autrichiens.

**1811**

L'été fut très chaud, parut cette fameuse comète chevelue, on fabriqua un vin si délicieux qu'il porta le nom « vin de la comète ».

**1814**

Quelques compagnies de cosaques vinrent à Maroilles. Le 4 mai, un incendie, causé par l'imprudence d'un enfant, consuma une quinzaine de maisons dont la grange (près de la place verte).

**1815**

Après la bataille de Waterloo, Maroilles fut encombré de troupes prussiennes (100 000 hommes), et des Russes.

**1816**

On compta 15 inondations pendant l'été.

**1818**

Après trois ans d'occupation, les troupes russes quittèrent le pays.

**1822**

Printemps très doux, été chaud. La foudre tomba sur le clocher.

**1825**

Grande sécheresse en été.

**1828**

On répara la chaussée de la rue basse.

**1833**

Le 6 janvier, le roi Louis-Philippe passa à Maroilles. Il était accompagné du duc d'Orléans, prince royal, du duc de Nemours, du prince de Joinville.

**1837**

Depuis le mois de septembre 1836 jusqu'au 15 juin 1837, le temps fut constamment à la pluie et à la neige. Le printemps de 1837 présenta une température d'un hiver rigoureux. Les 5, 6, 7, 8 et 9 avril, le vent souffla avec une grande impétuosité et la neige tomba avec la même abondance.

A coté du pont du moulin, existe dans la rivière un trou d'une largeur et d'une profondeur considérables. La tradition avait transmis jusqu'à l'époque qui nous intéresse qu'il renfermait des coffres remplis d'or et d'argent et des pièces de canons que différents corps d'armée avaient dû y jeter dans des retraites précipitées. Plusieurs habitants de Maroilles se réunirent et se cotisèrent pour le vider et le mettre à sec afin de vérifier la vérité. Pour y parvenir, on commença par faire une coupure dans le petit marais afin de détourner le cours de l'eau. On établit ensuite des digues à travers la rivière avec de grosses poutres, de la terre et du foin. On se mit à l'œuvre avec des vans et des seaux qu'on faisait mouvoir jour et nuit à force de bras. Après 18 jours de travail continu, après avoir enlevé près de 2 millions de pieds cube d'eau, quand on parvint à mettre le trou à sec, quel fut le désappointement des intéressés de n'y trouver ni or, ni pièces de canons, mais seulement des petits poissons...

L'année suivante une société se forma pour vider le trou du blocus, espérant y trouver quelques antiquités du fait qu'il était situé au pied d'une forteresse qui n'existe plus aujourd'hui. On fit une coupure dans le petit marais pour détourner la rivière, on établit de fortes digues et quelques jours de travail suffirent pour la mettre à sec. On pêcha 3 ou 400 livres de poissons, entre autre de très belles carpes de 8 à 9 livres, et plusieurs anguilles, mais aucun objet qui ne puisse intéresser l'histoire.

**1838**

On reconstruisit les murs qui entourent le vivier du moulin et le pont auprès du moulin de la prairie, lequel fut rebâti à neuf en pierres de taille. Ces travaux furent adjugés pour la somme de 10 000 francs.

**1839**

Orages fréquents. En cette année, presque toutes les bêtes à cornes et les moutons furent atteints de la maladie surnommée « la cocotte » (la fièvre aphteuse).

**1840**

Un ouvrier qui avait eu l'imprudence de se baigner dans le vivier du moulin aussitôt après manger y périt.

**1841**

On érigea le champ de foire dont l'emplacement n'était qu'une mare d'eau infecte et les alentours un bourbier qui en rendait l'abord impraticable. Les riverains s'étant opposés à ce que cette mare d'eau fût comblée, on fit construire un beau réservoir en pierres de taille qui existait auprès du champ de foire et qui recevait l'eau de la fontaine St Humbert par un aqueduc [ce réservoir est actuellement couvert et une pompe y est installée].

Par un arrêté ministériel de 1842, la commune fut autorisée à établir un marché au beurre, volailles, légumes. Le premier marché eut lieu le 3 mai, place de l'église, et avait lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi.

**1843**

Pendant l'hiver on démontra de nouveau le pavé de la rue basse.

Il eut différents phénomènes célestes. On vit deux comètes dont l'une ne parut que quelques jours sur notre horizon. Elle avait une queue d'une longueur extraordinaire. L'autre n'était pas visible à l'œil nu.

**1844**

Sur la fin d'avril, il arriva un terrible accident, Benoîte Robert femme de Pierre Augustin Varlet, revenait de la traite, montée sur un cheval. Arrivée au milieu du pavé de la rue basse, cet animal eut peur, fit volte-face, prit le mors aux dents et jeta la malheureuse sur les arbres déposés sur l'accotement où elle fut tuée net.

Le 4 novembre se produisit un autre accident. Le jour de la foire, sur la route de Maroilles à Maubeuge, près du calvaire, un nommé Vendois Edouard, ayant voulu descendre d'une charrette attelée de deux chevaux effrayés par un troupeau de cochons, le fit si malheureusement qu'il tomba sous la roue où il eut la tête écrasée, il mourut aussitôt.

**1845**

Les pommes de terre furent atteintes d'une maladie, espèce de choléra. Le tubercule était couvert de taches noires qui le faisaient pourrir. Les pommes furent atteintes de ce même fléau.

**1850**

Un désastre, les 14, 15 et 16 août, une pluie torrentielle couvrit d'eau une grande partie de notre territoire. De mémoire d'homme on ne vit pareil déluge puisque les eaux s'élevaient un mètre plus haut qu'en 1816. Le pavé

de la rue basse représenta pendant 24 heures un fleuve rapide et impétueux. On peut s'imaginer l'embarras à retirer les bestiaux des prairies. Hommes et femmes marchaient dans l'eau jusqu'à la ceinture et parfois même jusqu'aux épaules pour sauver leurs bêtes.

**1858**

En septembre, il apparut du côté du couchant une très belle comète dont le disque et la chevelure qui formait une petite courbe ressemblaient à celle de 1811. Cet astre disparut sur la fin d'octobre.

La fête de la prairie qui avait lieu chaque année le dimanche avant le 14 août fut instituée en mémoire de la révolution de 1830.

**1860**

Empierrement du chemin des pars entre Maroilles et Hachette.

**1861**

Apparition d'une comète qui surprit tout le monde car elle n'avait pas été annoncée et prévue par les astronomes. Elle était remarquable parce que, contrairement aux autres planètes de ce genre, le disque était en bas au nord-ouest et la queue en haut au sud-est. Elle fut visible 40 jours environ.

**1862**

Rétablissement du clocher de l'église détruit par la foudre.

Claude CATTY

En 1682, Cavalier de La Salle trouve l'embouchure du Mississippi, et prend possession du pays qu'il appelle LOUISIANE en l'hommage de Louis XIV. La Louisiane s'étend « depuis l'embouchure du fleuve Saint-Louis, appelé autrement l'Ohio, le long du fleuve Colbert, ou Mississippi, jusqu'à son embouchure dans la mer du golfe du Mexique ». Elle couvre au XVIIIe siècle plus d'une vingtaine des États américains actuels (dont celui de la Louisiane)

Elle est colonisée à partir de 1699, lorsque Louis XIV et son ministre Pontchartrain, pour contrer les ambitions des Britanniques, chargent Pierre Le Moyne d'Iberville, secondé par son frère Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, de former un établissement permanent à l'embouchure du Mississippi. Un poste est érigé à Biloxi en 1699, puis un autre à La Mobile en 1702. En 1711, la ville de La Mobile est déplacée sur un nouveau site plus proche de la mer, à la suite d'une inondation catastrophique, et cette nouvelle Mobile devient la capitale de la Louisiane. À la sortie de la baie, l'île Dauphine fait office de port de haute mer, jusqu'à ce qu'un cyclone la dévaste en 1717.

Durant la guerre de Succession d'Espagne, le petit comptoir militaire, à peine peuplé de 200 colons et mal ravitaillé, est sur le point d'être abandonné. Puis, entre 1712 et 1731, la colonie est placée par le roi sous le contrôle d'intérêts privés. De 1712 à 1717, elle est concédée au financier Antoine Crozat, qui espère trouver et faire exploiter des mines d'or et d'argent à proximité du Mexique. Durant cette période, la zone d'influence louisianaise s'étend dans l'intérieur du pays grâce à la construction de plusieurs forts : le fort Rosalie chez les Natchez en 1716, le poste des Natchitoches sur la rivière Rouge en 1716 et le fort Toulouse chez les Alibamons en 1717. Mais on ne découvre aucun métal précieux et le nombre de colons ne passe qu'à 550 en cinq ans. Crozat décide de se retirer en 1717, et la Louisiane est prise en charge, à l'initiative de [John Law](#), par une compagnie de commerce appelée [Compagnie d'Occident](#), puis Compagnie des Indes en 1719.

Le Mississippi devient alors une colonie de peuplement. Des sociétés de colonisation recrutent de nombreux engagés pour mettre en valeur leurs concessions. Ce mouvement migratoire permet à la population d'origine européenne (française, mais aussi allemande) de Basse Louisiane d'atteindre 1800 personnes en 1723, sur les 7020 débarquées ; il s'accompagne en 1718 de la fondation de [La Nouvelle-Orléans](#), ainsi nommée en l'honneur du Régent

### Nos cousins d'Amérique originaires du Hainaut

Le 17 janvier 1720, 138 personnes signent à [Maubeuge](#) leur contrat d'engagement pour la compagnie de Deucher dite de Sainte Catherine à la Louisiane devant Jacques Brochery, notaire royal et homme de fief assisté de Pierre Bertin et de Jacques Joseph

Brochery (AD Nord J942/30/6076)

Le départ se fera le 11 août 1720 de Lorient à bord de La Loire. Quatre personnes manquent à l'appel. Le voyage durera 3 mois. Arrivée sur l'île aux vaisseaux, puis transfert à Nouveau-Biloxi distante d'une vingtaine de kilomètres.

André Haussy a retrouvé la trace de 35% de nos engagés. Pourcentage faible dû à un taux de mortalité important et le fait que les registres n'étaient pas tenus scrupuleusement.

Les survivants s'installent dans les concessions en bordure du Mississippi (Sainte Catherine et Sainte Reyne). En novembre 1729, les indiens massacrent les soldats de fort Rosalie, tuent hommes, femmes et enfants, et pillent les habitations des colons : environ deux cents Français et soixante esclaves noirs trouvent la mort, dont 5 au moins de nos engagés : Pierre Lambremont, Etienne Renne, l'épouse de François Fonder (Marie Ducoste ?), Pierre Leclercq et sa femme. Jean-Daniel Koly, en visite au fort, est également tué.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter l'ouvrage d'André Haussy (*Du Hainaut au Mississippi. En 1720 des Hennuyers en Louisiane*, 1996).

La première partie de l'acte notarié est retranscrit ci-après. La seconde partie paraîtra dans le prochain bulletin. Vous trouverez peut-être un cousin parti tenter fortune en Louisiane, sur les rives du Mississippi. Si vous êtes nombreux dans ce cas, nous pourrions établir des listes de cousinages.

Alain Delfosse



Prise de possession de la Louisiane

**CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA LOUISIANE**  
**Maître Jacques BROCHERY, AD NORD J942/30/6076**  
**en date du 17 janvier 1720**

Maubeuge

Engagement de 138

hommes en differens tems

pour lille de Ste Catherine a la

Louisiane appelles communement

missisipiens. Du 17 janvier 1720

Le 14 février 1721 M Dargenson

en a fait delivrer copie

N° 6076

*Folio 2*

Pardevant nous Jacques Brochery notaire Royal

et homme de fief assiste de Pierre Bertin

et de Jacques Joseph Brochery

aussi hommes de fief du hainaut residens en la  
ville de Maubeuge soussignes, ont comparu en leurs

personnes les cy apres nommez maitres laboureurs  
charpentiers, menuisiers et autres gens de

different sexe et de profession demeurans auxdits  
lieux qui seront cy apres marques en leurs articles,

lesquels se sont chacun pour soy volontairement

loues et engages audt Jean Baptiste Hubain

natif de cette ville de Maubeuge y demeurant

faisant pour Messieurs les intéressés et Directeurs

de la colonie de Deucher ditte de Sainte Catherine

a la Louisiane ; d'ordre des sieurs Deucher et

Kolly ledit sieur Hubain.

present et acceptant auquel lesdits engages

ont promis et se sont chacun pour soy engages

de sembarquer avec leurs hardes incessamment et sur

ses premiers ordres ou de laditte compagniee, dans

tel navire qui sortira du port Louis ou autres

de France, armés par la Royalle compagniee

d'occident qui leur designera parce que toutefois

ledit sieur hubain sera tenu de faire embarquer

les vivres necessaires pour le passage des dits

engages pour du premier tems favorable

qu'il plaise a Dieu donner aller et voyager en

qualité de passagers sous son commandement

ou de tel autre qu'il plaira a la ditte compagniee

*Folio 3*

de Deucher ditte de Sainte Catherine dans le navire

qui leur sera indiqué pour se rendre sur le terrain

concedé à laditte compagniee de Sainte Catherine

a la Louisiane, ou estant heureusement arrives

lesdits engages s'obligent de defricher, cultiver

et ameliorer les terres qu'on leur donnera, et

de la maniere que ledit sieur Hubain ou laditte

compagniee le souhaitera. Travailleront

pareillement aux semences, plantes, bastimens

et ouvrages qu'il souhaitera ainsi que toucher

les autres choses licites et honnestes qu'il leur

commandera sans pouvoir quitter ou abandonner

lesdits travaux en façon quelconques ny sous quelque

pretexte que ce soit a peine de perdre leurs gages

sallaires et toutes autres pretentions, mesme de

repondre des dommages ou interrest et profit

cessans de la ditte compagniee. Seront lesdits

engages leurs femmes et enfans nouris et

entretenus des hardes et nipes sur lesdits lieux

tant sains que malades selon leur sexe different

aux fraix et depens de laditte compagniee, qui ne

poura pour cause de ce en rien diminuer sur les

gages et sallaires qui leur seront promis par

chacun de leur article, aux quels laditte compagniee

fournira les outils et ustensiles necessaires, et

donnera aux femmes desdits engages le tiers

des gages du mary ou a proportion de leurs

capacités. Est convenu que le present

engagement sera pour autant de tems

*Folio 4*

quil sera marqué dans leur dit articles qui ne commence-  
ra

a courir que du jour de leur arivée a la Louisiane

passé lequel tems finy les dits engages seront et

demeureront libres du present engagement, et

ledit sieur Hubain ou laditte compagnie obliges de les faire passer embarquer et faire repasser en France sur les premiers vaisseaux de laditte compagnie qui se trouveront sur les lieux sans pouvoir exiger lesdits engages qu'ils puissent s'embarquer sur autres vaisseaux par condition expresse, si mieux n'ayment lesdits engages rester a laditte colonie pour y travailler pour leur compte particulier comme ils aviseront bon dans un terrain que laditte compagnie leur donnera dans la colonie a perpetuité pour sy establir en leur faisant des avances necessaires pour faciliter leur etablissement

soblige ledit sieur hubain tant en son privé nom que faisant pour laditte compagnie de payer les gages et salaires desdits engages tels qu'ils leur seront promis apres la fin de chaque année, lesquels payement se feront soit en argent ou marchandises des lieux équivalantes et au prix constant, lesquels gages et salaires commenceront a courir du jour que lesdits engages sortiront des costes de France pour faire route a leur destination et commenceront a estre payes un an apres leur arivée, et ainsi continueront de lestre d'an en an jusques a la fin de chaque engagement

#### *Folio 5*

Sur lesquels salaires ledit sieur leur donnera un tiers de leur engagement qu'il promet leur payer avant leur sortie de cette ville pour aacheter leurs menues necessites, ainsi que de l'argent necessaire pour leur conduite a se rendre au lieu de leur embarquement a raison de la paye dont ils sont convenus pendant ce temps de leur marche jusqu'au dit embarquement. De laquelle gratification il ne sera fait aucune diminution sur leurs gages parce que toutes fois ils pourront les exiger sil arive perte, ou prise dudit navire en allant a laditte colonie. Et si au cours + le navire [ + dudit voyage ] ou ils s'embarqueront se trouvoit indigent et hors d'estat de le continuer par perte ou autrement

les dits engages seront tenus de se rembarquer sur tel autre navire de la compagnie qui leur sera indiqué par le dit sieur Hubain a peine dy estre contraints par corps, s'obligent en outre de transitter sur les dits lieux et tout ce qui leur sera commandé et ordonné par ledit sieur Hubain mesme de le servir dans toutes les appartenances et dependances de laditte compagnie a luy personnellement ou a ceux qui pouroient estre mis a sa place, mesme dans toutes les nouvelles decouvertes qu'il pourra faire le tour ainsi et de la maniere qu'il le souhaite, et au cas que quelqu'un desdits engages negligeat le travail et ne s'acquittat

#### *Folio 6*

de sa profession et de son devoir, il convient des a present comme alors qu'il soit fait diminution sur ses salaires du damage qu'il aura causé. Et s'il arivoit que quelcun desdits engages quitteroient pendant leur dit engagement soit ledit sieur Hubain ou lesdits travaux il luy sera permis de les arrester ou faire aresteret prendre au corps sans ministre ny d'autorité mesme de les obliger a recompenser le temps qu'ils auroient perdu sans aucun espoir de recompences ny salaires, mesme tenus de dedommager et interest comme il est cy devant dit et si apres le present engagement expiré lesdits engages ne souhaitent le renouveler avec le dit sieur Hubain ou laditte compagnie, et ne desirent travailler pour leur compte particulier sur les dits lieux, en ce dernier cas le dit sieur Hubain sera tenu leur donner congé en forme, et obligé de les faire repasser gratis en France toutes fois et quantes qu'ils le souhaiteront sur les vaisseaux de la compagnie a l'execution et accomplissement de tout quoy lesdites parties y ont obligé, affecté et hipoteque le general de tous leurs biens presens et futurs pour y avoir recours si besoin est suivant les ordonnances Royaux, a quoy nousdits notaire et hommes de fief les avons de

leur consentement condamnés aux soumission  
et prorogation au siège royal de Maubeuge  
et pour l'exécution du présent lesdits

*folio 7*

engagés qui ne sont point domiciliés en cette ville  
y ont élu leur domicile chez André Robart  
cabaretier en cette ville pour y valloir tous exploits  
comme faits à leurs personnes ou domicile ordinaire.  
Les noms desquels engagés qualités et demeurés  
sommés leurs promesses et par eux reçues d'avance  
sur fait et passé à Maubeuge les jour mois et  
an cy après.

1 Et à l'instant sont comparus les engagés cy après  
dénommés scavoir **Jean Charles Tiers** boulanger  
natif de Charleroy garçon engagé le dix neuf  
septembre dernier pour cinq ans, à raison de  
trois cent livres d'engagement, et pareille  
somme de gages et nourriture, comme aussy  
vingt sols par jour jusque à l'embarquement  
jour auquel finiront les vingt sols par jour  
et alors commenceront lesdits gages tant audit  
Tiers que les suivants aux quels a été donné  
lecture des clauses et conditions susdites et signé

*Jean Charles Tiers*

2 **Michel Lion**, meunier natif de Grandrieu  
garçon engagé le vingt et un septembre  
dernier pour six ans à raison de deux cent  
livres d'engagement, deux cent quarante livres  
de gages par an, vingt sols par jour jusque  
à l'embarquement a signé

*Michel Lion*

3 **Laurent Meunier** maître cordonnier établi  
à Maubeuge marié engagé le vingt trois de  
septembre dernier pour six ans à raison de

*folio 8*

trois cents livres monnaie de France aussi bien

que cy devant dit pour son engagement  
trente sols par jour pour sa nourriture jusque à  
l'embarquement et vingt franc par mois  
et sa nourriture pendant lesdits six années

4 **Jacques Leduc** maître brasseur natif de cette  
ville engagé le vingt cinq septembre dernier  
pour six ans à raison de deux cent quarante  
livres d'engagement, et deux cent vingt livres  
par an et sa nourriture et vingt sols par jour  
jusque à l'embarquement et a fait sa marque  
pour ne savoir écrire  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief ]

5 **Simon Leurent** laboureur natif de Thuin  
engagé le vingt quatre septembre dernier  
pour six ans à raison de deux cent livres  
d'engagement, dix huit franc par mois  
et nourriture et vingt sols par jour jusque à  
l'embarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief ]

6- **Antoine Joseph Delatte** garçon menuisier

*folio 9*

natif de Douay engagé le vingt quatre de  
septembre dernier pour six ans à raison de deux  
cent livres d'engagement vingt francs par mois et  
x et quinze sols par jour jusque à l'embar-  
quement et a signé  
[ x sa nourriture ]

*Antoine Joseph  
Delatte*

7 **Pierre François Lambremont** de Maubeuge  
forgeron engagé le vingt quatre septembre  
dernier à raison de deux cent livres d'engagement  
quinze francs par mois et sa nourriture, et quinze  
sols par jour jusque à l'embarquement et a  
fait sa marque pour six ans  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief ]

8 **Jean Joseph Rouly** laboureur natif du village de Beugny engagé le vingt quatre de septembre dernier a raison de cinquante escus de trois livres pour six ans, vingt et une livres par mois et nourriture, et quinze sols jusques a lembarquement et a signé

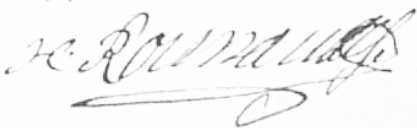


9 **Antoine Leveuf** cordonnier natif d'Ath engagé le vingt quatre septembre dernier pour six ans

*Folio 10*

a raison de cent cinquante livres dengagement quinze livres par mois et nourriture et quinze sols par jour jusques lembarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

10 **Henry Rousseau** laboureur natif de havay engagé le vingt quatre septembre dernier pour cinq ans a raison de deux cent quarante livres dengagement, vingt cinq frans par mois et sa nourriture, de mesme que celle de sa femme et les enfans a lembarquement et droy a lembarquement vingt sols par jour et a signé



11 **Nicolas Vesou** jardinier natif du Chastillon sur senne, engagé le vingt cinq septembre dernier a raison de deux cent frans dengagement pour six ans, cent quatre vingt livres par an et sa nourriture ; et quinze sols par jour jusques a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

12 **Philippe Cochet** natif du village de bezié laboureur engagé le vingt neuf septembre

dernier pour six ans a raison de cent vingt

*Folio 11*

livres dengagement, cent vingt livres par an et sa nourriture, et douze sols par jour jusques a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

13 **Jean François Renaut** marechal natif de neuf mesnif engagé le vingt huit septembre dernier a raison de 100 livres dengagement pour six ans, cent quatre vingt livres par an et sa nourriture, et vingt sols par jours jusques a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

14 **Bastien Bonnet** cloutier natif de Montigny le Tigneux engagé le premier octobre pour six ans a raison de cent livres pour son engagement, cent livres par an et sa nourriture et douze sols par jour jusques a son embarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

15 **Antoine Joseph Maurage** laboureur

*Folio 12*

natif de Solre sur Sambre engage au premier octobre pour six ans a raison de cent livres pour son engagement, cent livres par an et sa nourriture et douze sols par jour jusques a son embarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

16 **Jean Baptiste Rousseau** laboureur natif du village de havay engagé le premier du present mois d'octobre pour six ans a raison de cent vingt livres dengagement, cent quatre vingt livres et nourriture par an et quinze sols jusques a son embarquement par jour et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

17 **Jean Baptiste Bonnaventure Tellier** cordonnier natif de Maubeuge engagé le vingt huit septembre dernier pour six ans a raison de cent livres pour son engagement, cent livres par an et sa nourriture et douze sols

Folio 13

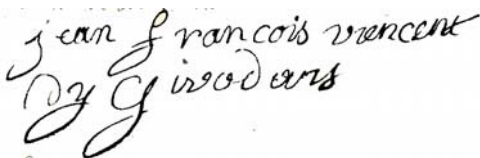
par jour jusques a son embarquement et a signe



18 **Alexandre Bievenot** brasseur natif de Pont sur Sambre engagé le vingt sept de septembre dernier pour six ans a raison de cent cinquante livres dengagement, deux cent livres par an et sa nourriture et quinze sols par jour jusques son embarquement et a signe



19 **Jean François Vincent** manouvrier natif de Maubeuge engagé le vingt sept de septembre dernier pour six ans a raison de cent frans dengagement, cent frans par an et sa nourriture et douze sols par jour jusques son embarquement et a signe



20 **François Croise** manouvrier natif de Maubeuge engagé le premier d'octobre pour six ans a raison de cent frans pour son engagement, cent frans par an et nourriture et douze sols par jour jusques son embarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

Folio 14

21 **Jean Baptiste Tordeur** natif de Saint Aubin engagé le huit d'octobre mil sept cent dix neuf pour le terme de six ans en qualite de laboureur a cent cinquante francs par an et sa nourriture , et cent cinquante francs d'engagement et seize sols par jour jusques son embarquement et a fait sa marque  
[ marque et signatures des notaire et hommes de fief]

22 **Pierre Joseph Affinez** natif de Mignault engagé le quatre octobre mil sept cent dix neuf a cent cinquante frans par an et sa nourriture, et cent francs d'engagement et quinze sols par jour jusques son embarquement et a signe



Folio 15

23 **Estienne Renne** natif de les Fontaine s'est engagé le vingt six septembre mil sept cent dix neuf pour le terme de six ans an qualité de clapteur et a faire ce que ledt Hubain luy ordonnera et quinze frans par mois et sa nourriture pendant les six ans, et cent vingt livres dengagement et quinze sols par jour jusques a lembarquement et a fait sa marque pour ne savoir escrire  
[ marque ]

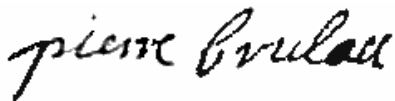
24 **Joseph Terar** natif de Bi(n)che ou Riche presentement a Grandrang s'est engage le vingt cinq septembre 1719 pour le terme de six ans an calité d'accomodeur de lin chambre et de camelotte et quinze frans par mois et sa nourriture de luy et de sa femme et de ses enfans et cent cinquante frans dengagement, et quinze sols par jour jusques a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

25 **Pierre Bruliau** natif de Fier le Grand s'est

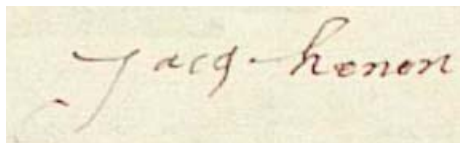
engage le 26 septembre dernier pour le terme de six ans en qualité de scieur de long pour deux cent quarante livres d'engagement, sa nourriture comme aux autres

*Folio 16*

et deux cent francs par an et vingt sols par jour jusqu'à l'embarquement et a signé



26 **Jacques Henon** natif du village de Berelle en Haynaut s'est engagé le quatre octobre pour le terme de six ans à cent cinquante francs d'engagement, et cent cinquante livres par an et sa nourriture quinze sols par jour jusqu'à l'embarquement et ce en qualité de maître laboureur et a signé



27 **Antoine Caudrellier** natif d'Erquelinne s'est engagé le 29 septembre dernier en qualité de maître laboureur pour six ans à deux cent par an sa nourriture, deux cent francs d'engagement et vingt sols par jour jusqu'à son embarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

28 **Bartolomé Joanno** natif d'Ohain près Waterloo en Brabant s'est engagé le cinq octobre 1719 en qualité d'apprenti mareschal pour le terme de six ans à cent francs d'engagement, cent francs par an et sa nourriture et douze sols par jour jusqu'à son embarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

*Folio 17*

29 **Tomas Guichar** natif de Lion s'est engagé le sept octobre en qualité de jardinier et de houblonnier

luy sa femme et sa fille pour six ans, à deux cent francs d'engagement, deux cent francs de gages par an et leur nourriture, et dix huit sols par jour jusqu'à leur embarquement. A fait sa marque  
[ marque ]

30 **Gilles Lenglois**, et Jacques Antoine Lenglois son fils natifs d'Avesnes se sont engagés en qualité xxxxxxx de tabac pour six ans, à deux cent francs d'engagement pour les deux, et deux cent vingt livres par an, et leur nourriture et vingt cinq sols par jour jusqu'à l'embarquement et a fait sa marque de Gilles  
[ marque de Gilles Lenglois ]

31 **Jacques Fontaine** natif de Valenciennes s'est engagé le huit octobre en qualité xxxx que led Hubain luy fera faire il est tisseran, à cent francs par an et sa nourriture pour six ans, cent vingt livres d'engagement et quinze sols par jour jusqu'à l'embarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

*Folio 18*

32 **Jean Louis Longueville** natif de Maubeuge s'est engagé le huit octobre en qualité de cloutier à cent francs d'engagement, cent francs par an pour six ans et sa nourriture, et quinze sols par jour jusqu'à l'embarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

33 **Pierre de Baisse** natif de Maubeuge s'est engagé le huit octobre pour le terme de six ans en qualité de cloutier à cent francs d'engagement, cent francs par an sa nourriture, et quinze sols par jour jusqu'à l'embarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

34 **Jean Baptiste Moneau** natif de Fay près Bavay s'est engagé le huit octobre pour six ans en

qualité de laboureur, a cent frans par an et sa nourriture, cent vingt livres pr son engagement, et douze sols par jour jusques lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

35 **Jean François Mousquet** natif de Philipeville s'est engagé le neuf octobre pour six ans en qualité d'armurier a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement, et quinze sols par jour jusqua lembarquement  
[ marque ]

36 **Antoine Dubois** natif de Godfel par dela Lille

*Folio 19*

s'est engagé le neuf octobre pour six ans en qualité de charpentier, a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement et dix huit sols par jours jusqua lambarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

37 **Antoine Launay** natif de St Mas sous Ballon s'est engagé avec sa femme et deux enfans le le neuf octobre en qualité de masson pour six ans et cent cinquante frans par an et leur nourriture, cent frans pour lengagement et vingt sols par jour jusqua lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

38 **Gilles Demarais** natif de Maurage en Hainaut s'est engagé le neuf octobre pour six ans en qualité de ce qu'il plaira aud Hurbain a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement, et quinze sols par jour jusques a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

39 **Pierre Varde Avoir** natif de Valenciennes paroisse St Jery s'est engagé en qualité de cordonnier le dix octobre pour six ans, a

cent vingt frans par an et sa nourriture, cent vingt frans dengagement, et quinze sols par jours juisqua lembarquement et a signé



40 **Nicolas Lejeune** natif de Montigny le

*Folio 20*

Tigneux s'est engagé pour six ans le dix d'octobre a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement et douze sols par jour jusqua lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

41 **Guillaume Badot** natif de Maubeuge s'est engagé le dix octobre pour six ans, a cent cinquante frans par an et sa nourriture, et cent vingt livres dengagement, et quinze sols par jour jusqua lembarquement et a signé



42 **Vincent Bayart** natif de Fier le Grand s'est engagé le onze octobre pour six ans, a cent cinquante frans par an et sa nourriture, cent cinquante frans dengagement et vingt sols par jour jusqua lembarquement et a signé



43 **Jean Audriot** natif de Ville Neuve en Champagne s'est engagé le onze octobre pour six ans a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement et douze sols jusqua lembarquement par jour et a fait sa marque  
[ marque ]

44 **Louis Ricart** natif de Namur s'est engagé le

onze octobre pour six ans a cent vingt frans  
dengagement, cent frans par an sa nourriture  
et quinze sols par jour jusqu'a lembarquement  
et a fait sa marque  
[ marque ]

*Folio 21*

45 **Guillaume Bonnier** natif de Gand s'est engagé le  
quatorze octobre pour six ans, a cent frans  
par an et sa nourriture, cent frans dengagement  
et douze sols par jour jusqu'a lembarquement et a fait  
sa marque  
[ marque ]

46 **Antoine Fassiau**, natif de Belian proche Mons  
s'est engagé pour six ans, a cent frans par an  
et sa nourriture le quatorze octobre, cent frans  
dengagement et douze sols par jour jusqu'a  
lembarquement et a signé

*Antoine Fassiau*

47 **Jean Baptiste Scory** natif de Bavay s'est  
engagé le quatorze octobre pour six ans a cent  
frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement  
pour son habillement et douze sols par jour  
jusqu'a lembarquement et a signé

*Jean Baptiste Scorie*

48 **Joseph Hedon** natif de Dompierre  
s'est engagé le quatorze octobre pour six ans  
a cent frans par an et sa nourriture, cent  
frans dengagement et douze sols par jour jusqu'a  
lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

Barré

**François Stirbois** natif de Estines Hautes  
s'est engagé le quatorze octobre pour six  
ans a cent vint livres par an et sa nourriture  
cent vingt livres dengagement et quinze

*Folio 22*

sols par jour jusqu'a lembarquement et a fait  
sa marque

49 **Jean François Lecomte** natif de Lauzane  
canton de Berne s'est engagé le quinze octobre  
pour six ans et cent frans par an et sa nourriture  
et son habillement et douze sols par jour  
jusqu'a lembarquement, approuvé par an sa  
nourriture interlignes et a fait sa marque  
[ marque ]

50 **Adrien Fileul** natif de Feigny s'est engagé  
le quinze octobre pour six ans, a deux cent  
frans par an et sa nourriture, deux cent  
frans dengagement et vingt sols  
par jour jusqu'a lembarquement et a  
fait sa marque  
[ marque ]

51 **Antoine Troyet** natif de Solre le Château  
s'est engagé le seize octobre pour six ans  
a cent vingt frans par an et sa nourriture  
cent vingt frans dengagement et  
quinze sols par jour jusqu'a lembarquement  
et a fait sa marque  
[ marque ]

52 **Albert Graux** natif de Jeumont sur Sambre  
s'est engagé le quatorze octobre pour six  
*Folio 23*

ans a cent frans par an et sa nourriture, cent  
frans dengagement et douze sols par jour  
jusqu'a lembarquement et a fait sa marque  
[ marque ]

53 **Quintin Joseph Dusseoir** natif de Mons s'est  
engagé avec sa femme et trois enfans le  
dix sept octobre en qualité de maitre  
tonnelier a deux cent frans par an et leur  
nourriture, deux cent frans dengagement  
et vingt cinq sols par jour jusqu'a lembarquement  
et a signé

*Hubert Lambotte*

54 **Albert Ronflette** natif de Merbe Poterie proche la Bussiere s'est engagé se seize octobre pour six ans a cent cinquante frans par an sa nourriture, cent cinquante frans pour son engagement, et vingt sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Albert Ronflette*

55 **Hubert Lambotte** natif de Sulanry proche Walcourt s'est engagé le dix sept octobre pour six ans en qualité de maitre fondeur de fer, a cent vingt livres par an et sa nourriture cent vingt livres dengagement et vingt sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Hubert Lambotte*

56 **Jean Mulquin** natif de Beaumont s'est engagé le dix sept octobre pour six ans a cent vingt frans par an et sa nourriture

Folio 24

cent vingt frans dengagement, et quinze sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Jean Mulquin*

57 **Pierre Joseph Boyau** natif d'Avesnes s'est engagé le huit octobre pour six ans a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement, et douze sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Pierre Joseph Boyau*

58 **Nicolas Castagne** natif de Beaumont

s'est engagé le dix huit octobre pour six ans a cent frans par an et sa nourriture, cent frans dengagement, et quinze sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*N Castagne*

59 **Louis Poisson** natif de Beaumont s'est engagé le dix huit d'octobre pour six ans a cent frans par an et sa nourriture cent frans dengagement et quinze sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Louis Poisson*

60 **Jean François Triquet** natif de la paroisse de St Quentin

a Tournay s'est engagé en qualité de mr taillandier le huit octobre 1719 pour six ans a deux cent livres dengagement, deux cent livres par an et sa nourriture et vingt sols par jour jusqu'a lemarquement et a signé

*Jean François Triquet*

61 **Pierre Picquery** natif de Tesniere sur Hon s'est engagé en qualité de boulanger le vingt quatre octobre mil sept cent dix neuf pour

Folio 25

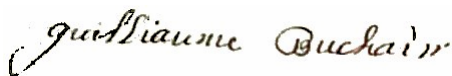
six ans pour cent vingt livres dengagement cent livres de gages par an et sa nourriture et quinze sols par jour jusqu'a lemarquement le tout monnoye de France et a signé

*Pierre Picquery*

62 **Guillaume Buchin** natif de Estinnes Hautes s'est engagé

en qualité de masson le huit octobre mil sept cent dix neuf pour six ans, a raison de cent vingt

livres dengagement cent cinquante frans par an, et sa nourriture et vingt sols par jour jusqu'a lemparquement et a signé



63 **Jean François Calay** natif du Cateau Cambresie s'est engagé en qualité de laboureur le huit octobre mil sept cent dix neuf pour six ans, a raison de cent cinquante frans dengagement cent frans par an et sa nourriture, quinze sols par jour jusqu'a lemparquement et a fait sa marque

[ marque ]

64 **Jean François Sturboy** natif d'Estinne Haute s'est engagé en qualité d'ouvrier le quatorze octobre mil sept cent dix neuf pour six ans, a raison de cent frans dengagement cent vingt livres par an et sa nourriture quinze sols par jour jusqu'a lemparquement et a fait sa marque

[ marque ]

65 **Jean Lambert Penasse** natif de Namur

*Folio 26*

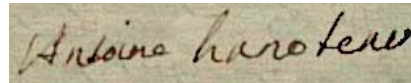
s'est engagé en qualité de battelier le vingt quatre octobre mil sept cent dix neuf pour six ans a raison de cent cinquante livres dengagement cent cinquante livres par an et sa nourriture et vingt sols par jour jusqu'a lemparquement et a fait sa marque

[ marque ]

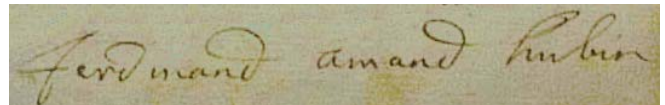
66 **Evrard Penasse** natif de Namur s'est engagé en qualité de battelier le vingt quatre octobre mil sept cent dix neuf pour six ans a raison de cent vingt frans dengagement cent vingt frans par an et sa nourriture et dix huit sols par jour jusqu'a lemparquement et a fait sa marque

[ marque ]

67 **Antoine Hanoteau** natif de Solre le Château s'est engagé en qualité de menuisier le vingt quatre octobre mil sept. cent dix neuf pour six ans, a raison de cent soixante cinq frans dengagement, cent vingt livres par an et sa nourriture, quinze sols par jour jusqu'a lemparquement et a signé



68 **Ferdinand Amand** Hubin natif Amer sur Meuse s'est engagé en qualité et a la volonté dud sieur Hubin le vingt octobre mil sept cent dix neuf pour six ans, a raison de cent frans dengagement cent frans par an et sa nourriture quinze sols par jour jusqu'a l'embarquement et a signé



*Folio 27*

69 Albert Joseph Legrand natif de Beaumont s'est engagé de garçon cordonnier le vingt octobre mil sept cent dix neuf pour six ans, a raison de cent frans d'engagement, cent frans par an et sa nourriture et quinze sols par jour jusqu'a l'embarquement et a signé



## EPPE-SAUVAGE

### Situation :

Eppe Sauvage est une commune du département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle, canton de Trélon, elle est située le long de la frontière belge.

Elle est associée au Parc Naturel de l'Avesnois et est voisine des villages de Baives, Clerfayts,

Moustier en Fagne, Wallers Trélon, Willies, à 11 kms de Trélon.

Sa superficie est de 1666 hectares pour une population de 237 habitants au dernier recensement.

Le village est arrosé par deux cours d'eau principaux qui confluent à son entrée sud, l'Helpe

Majeure qui prend sa source à Bourges(B) et la rivière de Monbliart

### Ethymologie :

Du latin Eppe-Sylvestry et du wallon Espre le sauvaigne.

Les habitants sont appelés les « Eppois ».

Les armoiries de la commune sont représentées par "d'or à quatre pals de gueules, à la bordure engrelée d'azur »



### Bref aperçu historique :

Dés 1113, le nom d'Helpra apparaît dans une chartre d'Odon le Bienheureux, relative à l'abbaye de Liessies

En 1186, l'église est constituée en paroisse du decanat d'Avesnes, de collation de l'abbaye de Liessies.

A noter vers 1360 une épidémie de peste qui ravagea la population.

Saint Ursmer, évêque et abbé de Lopes, né en 647 à Fontenelle et mort en 713, est le patron de la

paroisse.

L'église, toujours visible aujourd'hui a été construite en 1593.



A partir du 16<sup>e</sup> siècle, l'industrie du fer se développa fortement, avec les forges de Grignaux, du Marteau, de Willies, des Voyaux, les maîtres de forges (familles Jacquis-Jacquier et Polchet) firent fortune et construisirent de magnifiques demeures, dont certaines, comme le Château de Voyaux, propriété des de POLCHET qui se situe à l'entrée de Moustier en Fagne face au chemin des Couturelles, subsistent de nos jours.



Notons qu'il existait à l'époque, dans la région, 20 forges et 4 haut fourneaux « à la fonte au bois » (Pont de Sains à Sains du Nord-Féron-Galoperie à Anor- Hayon à Trélon).

A partir de 1850, « la fonte au bois » cessera d'être produite et la production migrera vers le bassin de la Sambre.

Aujourd'hui, les industries du fer ont complètement disparues et le village vit niché dans son écrin de verdure, à proximité du Lac du Val Joly.

### Evolution de la population :

1775:	222	1805:	585	1860:	833
1912:	567	2005:	227		

## Les Maires de 1793 à 1905 :

An II FOSSET Laurent (membre du conseil général de la commune)  
An VIII BERNARD François Xavier  
MEURANT Philippe  
WATTIEZ Auguste  
MOUTIE Nicolas  
PETRIAUX Louis  
RAVEAU Théodore  
CAVROIS Emile  
NOULIN Charles  
CULHIAT du FRESNES Joseph Emile  
CARLIER Auguste

## Sources :

Notes historiques (Commandant Michaux)  
Dictionnaire topogr. Arrondt Avesnes (Chevalier)  
Notes sur les villages de l'ancienne prévôté d'Eppe (Pierrart)  
Revue du Nord, industries du fer (Lequeux)

James HARDY.

## Généalogie de la Famille DEGHILAGE

1. Nicolas<sup>1</sup> DEGHILAGE. Il épousa Catherine DE HARVENG, mariage 14.06.1630 à Genly, ° 13.09.1612 à Genly, (fille de Jean DE HARVENG et Waudru COUST) † ap 1641.

### *Enfants :*

2. i. Rémy<sup>2</sup> DEGHILAGE ° 13.01.1634.  
ii. Isabeau DEGHILAGE, alias DEGILLAGE, ° 02.03.1639 à Mons.  
iii. Philippe DEGHILAGE, alias DEGILAGE, ° 11.12.1641 à Frameries. Les parents sont mentionnés dans l'acte de baptême comme étant de Genly, réfugiés à Frameries.

### Deuxième génération

2. Rémy<sup>2</sup> DEGHILAGE, alias DE GHISLAIGE, (Nicolas<sup>1</sup>) ° 13.01.1634 à Genly. Il épousa Catherine PETIT, ° 14.11.1639 à Mons, St Germain, (fille de Philippe PETIT et Jeanne CASTAIN) † 08.12.1720 à Quévy-le-Petit. Cité dans les hommes de fief sur plume: Ghislaige (de) Rémy, Fils de Nicolas né à Genly, Sergent du Petit Kes-vy: 27 sept. 1675. Le lien de ce couple avec sa descendance est connue par un crayon généalogique (Archives de mons, microfilm RW80, vol2, 2e crayon).

### *Enfants :*

3. i. Gaspar<sup>3</sup> DEGHILAGE ° 1673.  
4. ii. Nicolas DEGHILAGE ° 31.08.1678.  
iii. Catherine DEGHILAGE. Elle épousa Guillaume MARECHAL. Catherine † 23.08.1739 à Quévy-le-Petit.  
5. iv. Jeanne Françoise DEGHILAGE ° ap 1678.  
v. Isabelle DEGHILAGE, ° ap 1678. Elle épousa Louis SIRAUT, † 24.12.1716 à Quévy-le-Petit. Isabelle † 05.03.1741 à Quévy-le-Petit.

### Troisième génération

3. Gaspar<sup>3</sup> DEGHILAGE, (Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 1673. Il épousa (1) Louise BERTEAU, alias BERTIAU, BOSTEAU, † 01.12.1712 à Haulchin, inhumation 02.12.1712 à Haulchin. Il épousa (2) Anne Marie DESORMIAU, alias LORMEAU, DESORMIAUX, mariage 10.01.1713 à Haulchin, ° 1673 à Taisnières-sur-Hon, Nord (France), (fille de Pierre DESORMEAU et Marie DEMARBRE) † 28.01.1755 à Croix lez Rouveroy, inhumation 29.01.1755 à Croix lez Rouveroy. Gaspar † 03.01.1747 à Haulchin, inhumation 04.01.1747 à Haulchin. Anne: Serait la fille de Pierre et Marie DEMARBRE etant le seul couple DESORMEAU à avoir des enfants dans les années 1673.

Acte de décès: "Native de Taynières ... d'une défaillance de nature, âgée de 81 ans et demi"

### *Enfants par Louise BERTEAU:*

- i. Jean François<sup>4</sup> DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, baptême 22.02.1699 à Haulchin, † 18.12.1727 à Haulchin, inhumation 19.12.1727 à Haulchin.
  - ii. Anne Marie DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, baptême 15.04.1702 à Haulchin. Elle épousa Alexandre François Joseph DERSIN, mariage 31.07.1731 à Haulchin, ° 1703. Mariage: dispense du second degré d'affinité (R04/063 - 6/7/1731). Alexandre: du Petit Quévy
  - iii. Marguerite DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, baptême 19.02.1708 à Haulchin. Elle épousa Joseph DE PARADIS, mariage 06.11.1733 à Haulchin. Joseph: d'Estinne Haute?  
*Enfants par Anne Marie DESORMIAU:*
  - iv. Marie Albertine DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, baptême 16.12.1713 à Haulchin.
6. v. Antoine Joseph DEGHILAGE.
- vi. Marie Jenne DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, baptême 29.02.1717 à Haulchin. Elle épousa Philippe Joseph AUSSI, mariage 26.02.1740 à Haulchin. Marie † 21.03.1793 à Croix lez Rouveroy, inhumation 22.03.1793 à Croix lez Rouveroy. Philippe: de la paroisse de la Croix
4. Nicolas<sup>3</sup> DEGHILAGE, (Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 31.08.1678 à Quévy-le-Petit, profession Sergent. Il épousa Marguerite LECOCQ, ° 03.03.1687 ?? à ??Genly, † 18.04.1741 à Quévy-le-Petit. Nicolas † 21.04.1739 à Quévy-le-Petit. Acte de naissance détruit, date de naissance connue par la table des naissances de Quévy-Le-Petit. Acte de décès: âgé de 60 ans.
- Enfants :*
- 7. i. Nicolas Joseph<sup>4</sup> DEGHILAGE ° 1707.
  - 8. ii. François Joseph DEGHILAGE ° 24.12.1712.
  - 9. iii. Jean-Baptiste DEGHILAGE ° 1716.
  - 10. iv. Jean Emmanuel DEGHILAGE ° 29.03.1717.
  - v. Marie Joseph DEGHILAGE. † 24.01.1753 à Quévy-le-Petit.
5. Jeanne Françoise<sup>3</sup> DEGHILAGE, (Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° ap 1678. Elle épousa Charles François HONGUE, alias Hoigne, profession Berger, † 04.11.1739 à Quévy-le-Petit. Jeanne † 20.07.1759 à Quévy-le-Petit.
- Enfants :*
- i. Jeanne Joseph<sup>4</sup> HOIGNE, ° 09.01.1698 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Jean François DERSIN, alias TERSIN, DERCIN, mariage 12.11.1720 à Quévy-le-Petit, ° 16.09.1696 à Quévy-le-Petit, † 07.03.1771 à Quévy-le-Petit. Jeanne † 24.04.1778 à Quévy-le-Petit.
  - ii. Claude HOIGNE, ° 16.10.1714 à Quévy-le-Petit, † 29.07.1785 à Quévy-le-Petit.

#### Quatrième génération

6. Antoine Joseph<sup>4</sup> DEGHILAGE, alias DE GUILLAGE, (Gaspar<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) baptême 13.02.1715 à Haulchin, profession Chauffournier, ouvrier. Il épousa Marie Thérèse HANAPPE, alias ANAPPE, HANAPE, mariage 13.02.1753 à Haulchin, ° 1720, † à Haulchin. Antoine † 18.03.1792 à Haulchin, inhumation 19.03.1792 à Haulchin.
- Enfants :*
- 11. i. Antoine Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE.
  - ii. Anne Joseph DEGHILAGE, alias DEGILAGE, ° 04.11.1754 à Haulchin, baptême 04.11.1754 à Haulchin. Elle épousa Joseph LARGILIERE, mariage 13.02.1787 à Haulchin, ° 1746.
  - iii. Rosalie DEGHILAGE, alias DEGILLAGE, ° 11.06.1757 à Haulchin, baptême 11.06.1757 à Haulchin. Elle épousa Joseph PARADIS, mariage 06.07.1784 à Estinnes-au-Mont, ° 1763, (fils de Albert PARADIS et Marie Joseph RAME).
  - iv. Marie Joseph DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 10.06.1759 à Haulchin, baptême 10.06.1759 à Haulchin.
  - v. Nicolas Joseph DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 26.08.1763 à Haulchin, baptême 27.08.1763 à Haulchin.

7. Nicolas Joseph<sup>4</sup> DEGHILAGE, (Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 1707 à Quévy-le-Petit. Il épousa Marie Françoise FRERE, mariage 03.11.1740 à Quévy-le-Petit, ° 30.11.1715 à Quévy-le-Petit, (fille de Jean-Baptiste FRERE et Marie Catherine DE ROME) † 23.01.1780 à Quévy-le-Petit, inhumation 24.01.1780 à Quévy-le-Petit. Nicolas † 24.10.1793 à Quévy-le-Petit, inhumation 25.10.1793 à Quévy-le-Petit. Né le 25 février 1707 ou le 22 décembre 1707 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

- i. Philippe Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, ° 04.11.1741 à Quévy-le-Petit, † 04.10.1747 à Quévy-le-Petit.
  12. ii. Nicolas Joseph DEGHILAGE ° 01.01.1745.
  - iii. Pierre Joseph DEGHILAGE, ° 06.11.1747 à Quévy-le-Petit, † 06.06.1756 à Quévy-le-Petit.
  13. iv. Marie Joseph DEGHILAGE ° 17.02.1751.
  - v. Catherine Joseph Thomas DEGHILAGE, ° 20.12.1753 à Quévy-le-Petit, † 25.05.1756 à Quévy-le-Petit.
  - vi. Jeanne Françoise DEGHILAGE, ° 22.09.1756 à Quévy-le-Petit, † 20.07.1759 à Quévy-le-Petit.
8. François Joseph<sup>4</sup> DEGHILAGE, (Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 24.12.1712 à Quévy-le-Petit. Il épousa Marie Françoise MARCHANT, alias MARESEUR, mariage 06.06.1741 à Quévy-le-Petit, ° 07.04.1714 à Quévy-le-Petit. François † 15.04.1774 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

- i. Marie Françoise<sup>5</sup> DEGHILAGE, ° 28.02.1742 à Quévy-le-Petit, † 15.04.1747 à Quévy-le-Petit.
  - ii. André Joseph DEGHILAGE, ° 10.05.1744 à Quévy-le-Petit, † 19.06.1745 à Quévy-le-Petit.
  - iii. André Joseph DEGHILAGE, ° 30.03.1746 à Quévy-le-Petit.
  - iv. Philippe François DEGHILAGE, ° 24.12.1749 à Quévy-le-Petit.
  14. v. Philippe Joseph DEGHILAGE ° 08.05.1752.
9. Jean-Baptiste<sup>4</sup> DEGHILAGE, (Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 1716. Il épousa Jeanne François GAUDIERE, ° 1716, † 04.07.1807 à Gognies-Chaussée. Jean-Baptiste † 11.01.1753 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

15. i. Léopold Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE ° 09.03.1753.
  - ii. Jean François DEGHILAGE, ° 27.02.1757 à Gognies-Chaussée.
  - iii. Philippe Joseph DEGHILAGE, ° 26.09.1759 à Gognies-Chaussée.
10. Jean Emmanuel<sup>4</sup> DEGHILAGE, (Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 29.03.1717 à Quévy-le-Petit. Il épousa Marie Françoise LELEUX, mariage 11.04.1741 à Quévy-le-Petit, ° 18.01.1721/22 à Quévy-le-Petit, † 26.01.1792 à Quévy-le-Petit. Jean † 27.11.1792 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

- i. Marie Françoise<sup>5</sup> DEGHILAGE, ° 17.06.1742 à Quévy-le-Petit, † 15.04.1747 à Quévy-le-Petit.
- ii. François DEGHILAGE, ° 03.12.1743 à Quévy-le-Petit.
16. iii. Philippe Joseph DEGHILAGE ° 27.10.1745.
17. iv. Philippe Augustin DEGHILAGE ° 15.10.1747.
- v. Jean-Baptiste DEGHILAGE, ° 19.06.1749 à Quévy-le-Petit, † 06.04.1773 à Quévy-le-Petit.
- vi. Marie Joseph DEGHILAGE, ° 11.03.1751 à Quévy-le-Petit, † 24.01.1753 à Quévy-le-Petit.
- vii. Marie Joseph DEGHILAGE, ° 15.02.1753 à Quévy-le-Petit.
- viii. Catherine Joseph DEGHILAGE, ° 08.09.1754 à Quévy-le-Petit.
18. ix. Nicolas Joseph DEGHILAGE ° 01.10.1756.
- x. Anne Joseph DEGHILAGE, ° 25.05.1759 à Quévy-le-Petit, † 21.03.1768 à Quévy-le-Petit.

- xi. Marie Thérèse DEGHILAGE, ° 03.04.1761 à Quévy-le-Petit.
- 19. xii. Modeste Emmanuel Joseph DEGHILAGE ° 14.06.1765.

### Cinquième génération

11. Antoine Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, alias DEGYLAGE, (Antoine Joseph<sup>4</sup>, Gaspar<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) baptême 24.10.1753 à Haulchin, profession Ménager, ouvrier. Il épousa Angélique Joseph DELVAL, alias DELVALLE, ° à Frivière.

*Enfants :*

- i. Adrien Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 09.11.1776 à Estinnes-au-Mont, baptême 09.11.1776 à Estinnes-au-Mont.
  - ii. Marie Françoise Joseph DEGHILAGE, alias GEGUILLAGE, ° 21.10.1778 à Haulchin, baptême 21.10.1778 à Haulchin.
  - iii. Henriette DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 25.10.1780 à Haulchin, baptême 26.10.1780 à Haulchin.
  - iv. Marie Alexandrine DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 07.08.1784 à Haulchin, baptême 07.08.1784 à Haulchin.
  - 20. v. Fidèle Joseph DEGHILAGE ° 26.11.1787.
  - vi. Adrien Joseph DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 13.08.1790 à Haulchin, baptême 13.08.1790 à Haulchin, † 22.08.1790 à Haulchin, inhumation 23.08.1790 à Haulchin.
  - vii. Adrien Joseph DEGHILAGE, alias DEGUILLAGE, ° 19.12.1791 à Haulchin, baptême 19.12.1791 à Haulchin.
  - viii. Louis Joseph DEGHILAGE, ° 15.09.1794 à Haulchin, baptême 15.09.1794 à Haulchin.
12. Nicolas Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 01.01.1745 à Quévy-le-Petit. Il épousa Marie Adrienne Joseph BLONDEAU, mariage 13.02.1776 à Quévy-le-Petit, ° 08.08.1750 à Quévy-le-Petit, (fille de Gilles François BLONDIAU et Marie Agnès CLERFAYT) † 18.01.1831 à Quévy-le-Petit. Nicolas † 24.06.1788 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

- i. Marie Françoise<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 30.01.1777 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Adrien LEVECQ, mariage 17 Pluviôse 13 à Quévy-le-Petit, ° 28.02.1778 à Quévy-le-Petit, (fils de André Martin LEVECQ et Marie Joseph NICODEME) profession Journalier.
  - ii. Marie Elisée DEGHILAGE, ° 26.10.1779 à Quévy-le-Petit, † 15.02.1802 à Quévy-le-Petit.
  - 21. iii. Ignace Joseph DEGHILAGE ° 30.07.1781.
  - iv. Hypolite Joseph DEGHILAGE, ° 18.01.1784 à Quévy-le-Petit.
  - v. Marie Augustine DEGHILAGE, ° 03.04.1786 à Quévy-le-Petit, † 16.08.1789 à Quévy-le-Petit.
  - vi. Hiacinthe Joseph DEGHILAGE, ° 02.07.1788 à Quévy-le-Petit, † 26.03.1791 à Quévy-le-Petit. Citée à sa naissance comme fille posthume de Nicolas Joseph DEGHILAGE.
13. Marie Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 17.02.1751 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Jean Baptiste COUVREUR, mariage 12.11.1776 à Quévy-le-Petit, ° 15.08.1748 à Quévy-le-Petit.

*Enfants :*

- i. Nicole Joseph<sup>6</sup> COUVREUR, ° 11.08.1777 à Quévy-le-Petit.
- ii. Jacques Philippe COUVREUR, ° 20.01.1779 à Quévy-le-Petit.
- iii. Jean Marie COUVREUR, ° 25.03.1781 à Quévy-le-Petit.
- iv. Célestine COUVREUR, ° 02.08.1785 à Quévy-le-Petit.
- v. François Joseph COUVREUR, ° 17.07.1788 à Quévy-le-Petit.
- vi. Nicolas Joseph COUVREUR, ° 03.02.1794 à Quévy-le-Petit.

14. Philippe Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (François Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 08.05.1752 à Quévy-le-Petit, profession Journalier. Il épousa Jeanne Joseph DEGHILAGE, mariage 26.11.1793 à Quévy-le-Petit, ° 22.06.1765 à Quévy-le-Petit, † av 1819. Philippe † avt 1838. Mariage avec dispense au 2e degré égal.
- Enfants :*
- i. François Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 29.08.1794 à Quévy-le-Petit.
  - ii. Amélie Joseph DEGHILAGE, ° 27.09.1796 à Quévy-le-Petit, profession Journalière. Elle épousa Louis Joseph DEROMBISE, mariage 04.08.1819 à Quévy-le-Petit, ° 04.02.1793 à Feignies, Nord (France), profession Journalier. Louis: Domicilié à Feignies
  - iii. Philippe Joseph DEGHILAGE, ° 02.04.1803 à Quévy-le-Petit. Il épousa Marie Joseph HENIN, mariage 16.05.1838 à Quévy-le-Petit, ° 1794.
15. Léopold Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Jean-Baptiste<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 09.03.1753 à Goegnies-Chaussée. Il épousa Eugénie Joseph PHILIPPE, mariage 01.05.1816 à Goegnies-Chaussée, ° 1788 à Trazegnies. Léopold † 30.09.1822 à Goegnies-Chaussée.
- Enfants :*
22. i. Léopaul Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE ° 24.08.1818.
16. Philippe Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, alias Pierre Joseph, (Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 27.10.1745 à Quévy-le-Petit, profession Censier, cultivateur. Il épousa Marie Françoise DE WANTE, mariage 04.07.1774 à Quévy-le-Petit, ° 26.02.1750 à Quévy-le-Petit, † 09.08.1822 à Quévy-le-Petit.
- Enfants :*
- i. Marie Gérardine Charlotte<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 01.01.1776 à Quévy-le-Petit, † 15.02.1782 à Quévy-le-Petit.
  - ii. Marie Françoise DEGHILAGE, ° 20.07.1778 à Quévy-le-Petit, † 22.08.1781 à Quévy-le-Petit.
  - iii. Charlotte Joseph DEGHILAGE, ° 27.10.1780 à Quévy-le-Petit.
  - iv. Philippe Joseph DEGHILAGE, ° 07.10.1783 à Quévy-le-Petit. A effectué une demande de naturalisation française. Date d'ouverture du dossier: 08 mai 1851.  
Base de données "CARAN". N° de dossier: 6157 X5. Cote: BB/11/615.  
Son domicile lors de cette demande: dans le Nord de la France.
  - v. François Joseph DEGHILAGE, ° 14.02.1786 à Quévy-le-Petit.
  - vi. Mélanie Joseph DEGHILAGE, ° 16.07.1789 à Quévy-le-Petit, profession Cultivatrice. Elle épousa Nicolas François Joseph DEGHILAGE, mariage 05.05.1824 à Quévy-le-Petit, ° 1790, (fils de François Charles Ghislain Jh DEGHILAGE et Amélie Sophie Joseph CORDIER). Nicolas: Dispense au 4e degré
  - vii. Valentine DEGHILAGE, ° 01.08.1792 à Quévy-le-Petit.
17. Philippe Augustin<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 15.10.1747 à Quévy-le-Petit, profession Cultivateur, laboureur. Il épousa Marie Philippe LETEM, alias LAITEM, LETHEM, mariage 04.07.1776 à Quévy-le-Petit, ° 04.06.1745, (fille de Nicolas LETEM et Marie Françoise Rose DERSIN) profession Fermière, † 03.07.1828 à Quévy-le-Petit. Philippe † 21.10.1824 à Quévy-le-Petit.
- Enfants :*
- i. Marie Augustine<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 15.04.1777 à Quévy-le-Petit.
  - ii. Marie Thérèse Amélie DEGHILAGE, ° 23.11.1778 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Augustin GO-DEFROID, mariage 17.02.1808 à Quévy-le-Petit, ° 1784 à Blaugies, profession Journalier.
  - iii. Louis Joseph DEGHILAGE, ° 26.06.1780 à Quévy-le-Petit, baptême 26.06.1780 à Quévy-le-Petit, profession Cultivateur. Il épousa Marie Augustine Joseph DAUGE, mariage 01.07.1817 à Quévy-le-Petit, ° 03.03.1774 à Quévy-le-Petit, profession Journalière.
  - iv. Séraphine Joseph DEGHILAGE, ° 11.05.1782 à Quévy-le-Petit, baptême 11.05.1782 à Quévy-le-Petit, profession Fermière. Elle épousa Louis Désiré ZINGLE, alias ZINQUE, mariage

03.03.1813 à Quévy-le-Petit, ° 1789 à Bruxelles, profession Journalier. Louis: Domicilié à Jemappes

23. v. Augustin Joseph DEGHILAGE ° 03.11.1784.
- vi. Marie Françoise Joseph DEGHILAGE, ° 13.06.1786 à Quévy-le-Petit, baptême 14.06.1786 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Philippe Joseph BROUTOUT, mariage 01.02.1810 à Quévy-le-Petit, ° 1784, profession Journalier. Philippe: Domicilié à Bougnies
- vii. Marie Martine DEGHILAGE, ° 12.11.1788 à Quévy-le-Petit, baptême 12.11.1788 à Quévy-le-Petit, † 03.11.1790 à Quévy-le-Petit.

18. Nicolas Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 01.10.1756 à Quévy-le-Petit, profession Peigneur de lin. Il épousa Marie Joseph NOEL, alias NOE, mariage 05.05.1782 à Gognies-Chaussée, ° 13.02.1759 à Gognies-Chaussée, † 15.01.1843 à Gognies-Chaussée.

*Enfants :*

- i. Isabelle Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 14.03.1783 à Quévy-le-Petit.
- ii. Pélagie DEGHILAGE, ° 08.05.1785 à Quévy-le-Petit.
- iii. Pierre François DEGHILAGE, ° 27.11.1786 à Quévy-le-Petit.
- iv. Marie Joseph DEGHILAGE, ° 19.12.1788 à Quévy-le-Petit.
- v. Marie Désirée DEGHILAGE, ° 23.12.1790 à Gognies, baptême 23.12.1790 à Gognies-Chaussée.
- vi. Agathe Joseph DEGHILAGE, ° 13.01.1791 à Gognies-Chaussée, baptême 13.01.1791 à Gognies-Chaussée.

19. Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup> DEGHILAGE, (Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 14.06.1765 à Quévy-le-Petit, profession Journalier, ouvrier. Il épousa Marie Anne COUVREUR, mariage 14.05.1793 à Quévy-le-Petit, ° 1762, profession Ménagère, † 19.11.1830 à Aulnois. Modeste † 04.08.1852 à Aulnois.

*Enfants :*

- i. Marie Caroline Josephe<sup>6</sup> DEGHILAGE, ° 16.03.1794 à Aulnois, baptême 16.03.1794 à Aulnois, profession Journalière. Elle épousa Pierre François COUVREUR, mariage 10.02.1820 à Aulnois, ° 1775, profession Journalier, † av 1878. Marie † 13.03.1878 à Aulnois.
- ii. Alexandre DEGHILAGE, ° 08.1795 à Aulnois, † 24.05.1807 à Aulnois.
- iii. Louis DEGHILAGE, ° av 1797, † ap 1832. Vérifier si sa femme n'est pas Marie Philippe Vertheuil.
- iv. Constant Joseph DEGHILAGE, ° 19.07.1797 à Aulnois, baptême 19.07.1797 à Aulnois, † 10.04.1808 à Aulnois.

24. v. Vincent Joseph DEGHILAGE ° 19.04.1802.
- vi. Seraphies Joseph DEGHILAGE, ° 09.11.1805 à Aulnois. née le 18 Brumaire de l'an 14.
- vii. Pélagie DEGHILAGE, ° 19.11.1806, † 01.04.1808 à Aulnois.
25. viii. Antoine Joseph DEGHILAGE ° 21.09.1808.
- ix. Marie Reine Josephe DEGHILAGE, ° 08.02.1813 à Aulnois, † 05.05.1814 à Aulnois.

Sixième génération

20. Fidèle Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, alias Fidel DEGUILLAGE, (Antoine Joseph<sup>5</sup>, Antoine Joseph<sup>4</sup>, Gaspar<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 26.11.1787 à Haulchin, baptême 27.11.1787 à Haulchin. Il épousa Clasine VANNIEUVENHUISEN.

*Enfants :*

26. i. Charlotte<sup>7</sup> DEGHILAGE ° 02.09.1827.

21. Ignace Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, (Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 30.07.1781 à Quévy-le-Petit, baptême 31.07.1781 à Quévy-le-Petit, profession Cultivateur, domestique. Il épousa (1) Char-

lotte Joseph BUSIAU, alias BUSIEAUX, mariage 17.11.1808 à Quévy-le-Petit, ° 11.11.1781 à Quévy-le-Petit, (fille de Mathieu Joseph BUSEAU et Marie Adrienne Joseph SAMAIN) profession Journalière, † 10.05.1823 à Quaregnon. Il épousa (2) Catherine Joseph LEROY, ° 24.04.1789 à Wasmuël, (fille de Nicolas Joseph LEROY et Marie Rose DUPONT) profession Ménagère, † 29.12.1857 à Wasmuël. Ignace † 08.01.1857 à Wasmuël. décédé "en sa demeure en cette commune rue du Cambry, numéro 11" Mariage religieux le 28.04.1801 à Quévy-Le-Petit ses professions: charbonnier, domestique, journalier, charretier. Charlotte: Décédée à 4h du soir "En sa maison, deuxième section, rue de Monsville".

*Enfants par Charlotte Joseph BUSIAU:*

- i. Marie Désirée<sup>7</sup> DEGHILAGE, ° 01.01.1802 à Quévy-le-Petit, baptême 02.01.1802 à Quévy-le-Petit. Elle épousa Grégoire BAILLOT, mariage 26.07.1819 à Quaregnon, ° 05.05.1796 à Quaregnon.
- 27. ii. Domitilde Joseph DEGHILAGE ° 14.07.1804.
- iii. Augustin Joseph DEGHILAGE, ° 1807 à Quévy-le-Petit, baptême 10.02.1807 à Quévy-le-Petit.
- iv. Hipolite DEGHILAGE, ° 1809 à Quévy-le-Petit, baptême 11.12.1809 à Quévy-le-Petit.
- 28. v. Hypolite Joseph DEGHILAGE ° 14.10.1811.
- vi. Martine Joseph DEGHILAGE, ° 1815 à Quévy-le-Petit, baptême 04.07.1815 à Quévy-le-Petit.
- 29. vii. Ferdinand DEGHILAGE ° 18.03.1817.
- viii. Sydonie DEGHILAGE, ° 18.07.1821 à Quaregnon, profession Journalière, ménagère. Elle épousa Alexandre LEGAT, mariage 16.01.1839 à Quaregnon, ° 1811 à Quaregnon, profession Charbonnier, † ap 1843. Sydonie † 28.05.1843 à Quaregnon.

*Enfants par Catherine Joseph LEROY:*

- 30. ix. Gustave Ignace DEGHILAGE ° 21.07.1824.
- 31. x. Henriette DEGHILAGE ° 09.11.1826.
- xi. Nicolas Joseph DEGHILAGE, ° 25.06.1829 à Quaregnon, † 19.08.1852 à Wasmuël.
- 32. xii. Ignace Joseph DEGHILAGE ° 16.04.1831.
- xiii. Catherine Célénie DEGHILAGE, ° 16.11.1834 à Wasmuël, † 02.10.1837 à Wasmuël.

22. Léopaul Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, (Léopold Joseph<sup>5</sup>, Jean-Baptiste<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 24.08.1818 à Goegnies-Chaussée. Il épousa Florence Amandine Antoinette RICHE, mariage 1849 à Goegnies-Chaussée, ° 07.06.1825 à Goegnies-Chaussée, † 23.02.1885 à Goegnies-Chaussée. Léopaul † 05.06.1892 à Goegnies-Chaussée.

*Enfants :*

- i. Léopold Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, ° 09.09.1849 à Gognies-Chaussée, † 20.12.1849 à Gognies-Chaussée.
- ii. Eugénie Pauline DEGHILAGE, ° 19.10.1850.
- iii. Marie Amandine DEGHILAGE, ° 19.10.1850. Elle épousa François Charles RICHE, mariage 16.09.1901 à Goegnies-Chaussée.
- 33. iv. Eugène DEGHILAGE ° 04.05.1858.

23. Augustin Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, (Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 03.11.1784 à Quévy-le-Petit, baptême 03.11.1784 à Quévy-le-Petit, profession Cultivateur, laboureur. Il épousa (1) Marie Anne Joseph LOUVRIER, alias Marianne, mariage 06.05.1813 à Aulnois, ° 1780, (fille de Philippe Joseph LOUVRIER et Marie Caroline HUON) profession Ménagère, † 17.08.1831 à Aulnois. Il épousa (2) Anne Marie DESULTER, mariage 28.07.1834 à Aulnois, ° 22.02.1802 à Bruxelles, profession Gouvernante. Augustin † 05.05.1853 à Aulnois.

*Enfants par Marie Anne Joseph LOUVRIER:*

- 34. i. Louis Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE ° 27.06.1814.
- ii. Antoine Joseph DEGHILAGE, ° 30.01.1817 à Aulnois, † 05.01.1819 à Aulnois.
- 35. iii. Antoine Joseph DEGHILAGE ° 13.06.1821.

*Enfants par Anne Marie DESULTER:*

iv. Simon Firmin DEGHILAGE, ° 26.01.1835 à Aulnois.

24. Vincent Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, (Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 19.04.1802 à Aulnois, profession Journalier. Il épousa Julie Joseph VENEZ, alias Amélie VENEZ, mariage 13.06.1832 à Blaregnies, ° 08.10.1808 à Blaregnies, † 18.09.1874 à Blaregnies. Vincent † 03.04.1868 à Blaregnies. né le 29 Germinal de l'an 10.

*Enfants :*

36. i. Charles Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE ° 23.02.1833.
- ii. Sophie DEGHILAGE, ° 11.02.1836 à Aulnois.
37. iii. Antoine Joseph DEGHILAGE ° 06.01.1839.
38. iv. Xavier Joseph DEGHILAGE ° 14.06.1840.
- v. Philippe Hubert DEGHILAGE, ° 29.08.1843 à Blaregnies, † 22.06.1856 à Blaregnies.
- vi. Félicien DEGHILAGE, ° 17.11.1846 à Blaregnies.
39. vii. Elie DEGHILAGE ° 01.06.1852.

25. Antoine Joseph<sup>6</sup> DEGHILAGE, (Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 21.09.1808 à Aulnois, profession Journalier. Il épousa Natalie Joseph HUON, mariage 07.07.1841 à Aulnois, ° 17.08.1812 à Aulnois, profession Journalière, ménagère, † ap 1898. Antoine † 26.11.1873 à Aulnois.

*Enfants :*

- i. Léopold Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, ° 08.01.1842 à Aulnois, † 01.02.1842 à Aulnois.
40. ii. Léopold Joseph DEGHILAGE ° 13.01.1843.
41. iii. Alphonse Rémi DEGHILAGE ° 15.03.1845.
- iv. Flavie Marie Reine DEGHILAGE, ° 28.08.1847 à Aulnois, profession Couturière. Elle épousa Augustin Joseph PICHON, mariage 26.05.1869 à Aulnois, ° 25.02.1842 à Aulnois, profession Peintre en bâtiment.
- v. Félicie DEGHILAGE, ° 27.10.1850 à Aulnois, † 01.02.1852 à Aulnois.
- vi. Marie Hortense DEGHILAGE, ° 21.12.1852 à Aulnois, profession Journalière. Elle épousa Désiré RUELLE, mariage 02.06.1880 à Aulnois, ° 16.02.1847 à Aulnois.
- vii. Flore Marie DEGHILAGE, ° 15.08.1859 à Aulnois, profession Lingère. Elle épousa Victor Joseph HARDENNE, mariage 21.11.1881 à Aulnois, ° 19.04.1846 à Aye - arrondissement de Marche, profession Préposé des douanes.

Septième génération

26. Charlotte<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Fidèle Joseph<sup>6</sup>, Antoine Joseph<sup>5</sup>, Antoine Joseph<sup>4</sup>, Gaspar<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 02.09.1827 à Haulchin. Elle épousa Nicolas RONVAL.

*Enfants :*

- i. Désiré<sup>8</sup> RONVAL, ° 10.10.1863 à Merbes-le-Château, † 12.1928 à Pont-sur-Sambre, Nord (France).

27. Domitilde Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 14.07.1804 à Quévy-le-Petit, baptême 14.07.1804 à Quévy-le-Petit, profession Journalière, ménagère. Elle épousa Charles ROLAND, mariage 27.04.1826 à Quaregnon, ° 26.08.1798 à Quaregnon, (fils de Pierre Joseph ROLAND et Marie Joachime HARVENG) profession Journalier, † 05.06.1849 à Quaregnon. Domitilde † 13.05.1854 à Quaregnon.

*Enfants :*

- i. Catherine Célénie<sup>8</sup> ROLAND, ° 01.11.1829 à Quaregnon, profession Journalière. Elle épousa Pierre Joseph CAUFFRIEZ, mariage 26.10.1870 à Quaregnon, ° 02.07.1837 à Quaregnon, profession Employé de charbonnage.

- 42. ii. Gustave ROLAND ° 05.01.1831.
- 43. iii. Charles ROLAND ° 05.03.1839.
- iv. Omérine ROLAND, ° 1842 à Quaregnon, † 10.05.1843 à Quaregnon.
- v. Henry ROLAND, ° 1844 à Quaregnon, † 09.05.1848 à Quaregnon.

28. Hypolite Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 14.10.1811 à Quévy-le-Petit, baptême 15.10.1811 à Quévy-le-Petit, profession Charbonnier. Il épousa Rosine BEUZE, mariage 21.05.1836 à Quaregnon, ° 08.10.1811 à Quaregnon, (fille de Charles BEUZE et Marie Josephe BURY) profession Journalière, † 31.10.1889 à Quaregnon. Hypolite † 31.10.1854 à Quaregnon. Ses professions: Mesureur de charbon, Conducteur de chevaux pour la société des Chemins de Fer du Flénu, chargeur à bateaux. Il est décédé à 7h1/2 du soir "Sur la voie ferrée, dans le rivage de la Société des Produits".

*Enfants :*

- i. Charlotte<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 04.06.1836 à Quaregnon, profession Journalière. Elle épousa Pierre Joseph GENART, mariage 17.01.1857 à Quaregnon, ° 08.07.1836 à Quaregnon, profession Chargeur de bateau.
- ii. Célestine DEGHILAGE, ° 11.03.1838 à Quaregnon, profession Journalière. Elle épousa Henri Philibert CARLIER, mariage 16.01.1864 à Quaregnon, ° 08.03.1831 à Quaregnon, profession Ouvrier charbonnier.
- 44. iii. Clotilde Mathilde DEGHILAGE ° 12.03.1840.
- iv. Hypolite Joseph DEGHILAGE, ° 06.06.1842 à Quaregnon, † 26.02.1843 à Quaregnon.
- v. Albert Joseph DEGHILAGE, ° 27.02.1844 à Quaregnon, profession Charbonnier, † 21.10.1870 à Quaregnon. Acte de décès: "on a retiré du canal de Mons à Condé sur le territoire de cette localité le cadavre du nommé DEGHILAGE Albert Joseph".
- 45. vi. Amand Joseph Hypolite DEGHILAGE ° 01.04.1847.
- vii. Jeanbaptiste DEGHILAGE, ° 03.09.1849 à Quaregnon, profession Charbonnier. Il épousa Catherine Céline RUELLÉ, mariage 03.12.1881 à Quaregnon, ° 22.05.1843 à Quaregnon, profession Ménagère. Jeanbaptiste † ap 1870.
- 46. viii. Gustave Joseph DEGHILAGE ° 28.03.1852.

29. Ferdinand<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 18.03.1817 à Quaregnon, profession Voiturier. Il épousa Marie Thérèse CUVÉLIER, mariage 04.12.1839 à Wasmuël, ° 09.06.1822 à Wasmuël, † 22.02.1883 à Wasmuël. Ferdinand † 14.09.1873 à Wasmuël.

*Enfants :*

- 47. i. Ferdinand<sup>8</sup> DEGHILAGE ° 05.09.1840.
- 48. ii. Alexis Joseph DEGHILAGE ° 09.10.1842.
- 49. iii. Albert Savary DEGHILAGE ° 16.03.1845.
- iv. Célestin DEGHILAGE, ° 03.08.1848 à Wasmuël, † 24.03.1851 à Wasmuël.
- v. Célestin DEGHILAGE, ° 12.10.1851 à Wasmuël.
- vi. Désiré DEGHILAGE, ° 26.06.1854 à Wasmuël.
- vii. Léon DEGHILAGE, ° 20.11.1857 à Wasmuël.
- viii. Jules DEGHILAGE, ° 01.09.1862 à Wasmuël, profession Ouvrier mouleur en sable, † 13.03.1884 à Quaregnon.

30. Gustave Ignace<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 21.07.1824 à Quaregnon, profession Cultivateur. Il épousa (1) Amandine Rufine DISCART, mariage 14.06.1854 à Wasmuël, ° 06.05.1826 à Wasmuël, † 25.12.1856 à Wasmuël. Il épousa (2) Florentine Célestine DOYEN, mariage 08.07.1857 à Quaregnon, ° 26.01.1823 à Quaregnon, profession Ménagère, † 01.02.1877 à Wasmuël. Il épousa (3) Remante Josephe ROUSSEAU, mariage 20.06.1877 à Wasmuël. Gustave † 06.02.1894 à Wasmuël.

*Enfants par Amandine Rufine DISCART:*

- i. Gustave Rufin<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 14.10.1856 à Wasmuël, † 20.10.1856 à Wasmuël.  
*Enfants par Florentine Célestine DOYEN:*
50. ii. Alexandre Gustave DEGHILAGE ° 11.04.1858.
51. iii. Fernand DEGHILAGE ° 19.11.1859.
31. Henriette<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 09.11.1826 à Quaregnon. Elle épousa Louis DEHON, mariage 17.05.1848 à Wasmuël.  
*Enfants :*
- i. Louis Gustave<sup>8</sup> DEHON, ° 23.04.1849 à Wasmuël.
- ii. Emilie Rosalie DEHON, ° 19.09.1850 à Wasmuël.
- iii. Henri Joseph DEHON, ° 06.07.1852 à Wasmuël, † 23.04.1855 à Wasmuël.
32. Ignace Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 16.04.1831 à Wasmuël, profession Ouvrier de rivage. Il épousa Rosine FLAMENT, mariage 17.12.1853 à Quaregnon, ° 20.07.1832 à Quaregnon, profession Couturière, † 11.03.1871 à Wasmuël. Ignace † 07.01.1895 à Wasmuël.  
*Enfants :*
- i. Malvina Catherine<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 18.06.1855 à Quaregnon, † 12.12.1857 à Wasmuël.
52. ii. Sidonie DEGHILAGE ° 31.07.1857.
53. iii. Henri DEGHILAGE ° 13.12.1859.
54. iv. Marie DEGHILAGE ° 19.10.1862.
55. v. Elise Félicité DEGHILAGE ° 11.01.1866.
33. Eugene<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Léopaul Joseph<sup>6</sup>, Léopold Joseph<sup>5</sup>, Jean-Baptiste<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 04.05.1858 à Goegnies-Chaussée, profession Vétérinaire. Il épousa Marie Joseph DEJARDIN, mariage 11.05.1892 à Mons, ° 01.03.1866 à Mons, † ap 1938. Eugene † 10.03.1938 à Maisières.  
*Enfants :*
56. i. Marcel<sup>8</sup> DEGHILAGE ° 08.07.1886.
57. ii. Eugene DEGHILAGE ° 11.01.1895.
34. Louis Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Augustin Joseph<sup>6</sup>, Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 27.06.1814 à Aulnois, profession Bourgmestre, cultivateur. Il épousa Pélagie Célinie HAINAUT, mariage 17.06.1846 à Aulnois, ° 12.01.1827 à Aulnois, profession Ménagère, cultivatrice, † ap 1878. Louis † 06.05.1878 à Aulnois.  
*Enfants :*
- i. Marie Céline<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 19.06.1848 à Aulnois. Elle épousa Henri Joseph DENIS, mariage 25.09.1872 à Aulnois, ° 18.04.1845 à Thirimont, profession Instituteur.
- ii. Marie Aline DEGHILAGE, ° 11.10.1852 à Aulnois, † 03.06.1856 à Aulnois.
- iii. Marie Zénobie DEGHILAGE, ° 07.04.1856 à Aulnois. Elle épousa Emile Léon DUPONT, mariage 07.06.1881 à Aulnois, ° 12.07.1848 à Sars-la-Bruyère, profession Cultivateur.
- iv. Héléna Marie DEGHILAGE, ° 03.02.1862 à Aulnois, † 30.09.1868 à Aulnois.
35. Antoine Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Augustin Joseph<sup>6</sup>, Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 13.06.1821 à Aulnois, profession Ouvrier tonnelier, cultiv. Il épousa Marie Florine BUTOR, mariage 20.04.1847 à Aulnois, ° 07.10.1823 à Aulnois, profession Ménagère, † ap 1891. Antoine † 20.06.1891 à Aulnois.  
*Enfants :*
- i. Anne Marie Mathilde<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 13.04.1847 à Aulnois.

- ii. Vitale Joseph DEGHILAGE, ° 09.09.1849 à Aulnois.
- iii. Augustin Joseph DEGHILAGE, ° 30.01.1853 à Aulnois, profession Cultivateur. Il épousa Marie Elise VERAST, mariage 18.11.1878 à Aulnois, ° 08.04.1857 à Aulnois.
- 58. iv. Alexandre Auguste DEGHILAGE ° 30.01.1853.
- 59. v. Jules Louis DEGHILAGE ° 05.08.1855.
- vi. Firmin Antoine DEGHILAGE, ° 15.07.1858 à Aulnois, profession Négociant. Il épousa Amélie Désirée CAILLEAU, mariage 08.10.1879 à Aulnois, ° 20.11.1853 à Blaregnies, profession Boulangère, cabaretière, † ap 1900. Firmin † 02.05.1900 à Aulnois.
- vii. Achille Emile DEGHILAGE, ° 13.06.1861 à Aulnois, † 22.06.1865 à Aulnois.
- viii. Désirée Marie DEGHILAGE, ° 06.07.1864 à Aulnois, † 06.07.1864 à Aulnois.
- 60. ix. Achille Emile DEGHILAGE ° 23.08.1865.

36. Charles Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 23.02.1833 à Aulnois, profession Journalier. Il épousa Aldegonde LIENARD, mariage 08.02.1860 à Blaregnies, ° 09.01.1833 à Blaregnies, profession Ménagère, journalière.

*Enfants :*

- 61. i. Alfred<sup>8</sup> DEGHILAGE ° 08.05.1864.
- 62. ii. Désiré Valéri DEGHILAGE ° 27.11.1870.

37. Antoine Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 06.01.1839 à Blaregnies, profession Journalier, cultivateur. Il épousa Marie Hortense VERAST, mariage 24.11.1869 à Aulnois, ° 30.03.1852 à Aulnois, profession Journalière, ménagère.

*Enfants :*

- i. Théodore Joseph<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 21.05.1870 à Aulnois.
- ii. Alida Marie DEGHILAGE, ° 06.09.1872 à Aulnois. Elle épousa Firmin Laurent Joseph SOUFFLET, mariage 30.09.1899 à Aulnois, ° 10.08.1876 à Aulnois, profession journalier.

38. Xavier Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 14.06.1840 à Blaregnies, profession Journalier. Il épousa Esther ARNOULD, ° 1851, profession Ménagère. Xavier † 14.02.1883 à Maubeuge, Nord (France).

*Enfants :*

- i. Elie<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 1870 à Taisnières-sur-Hon, Nord (France), † 22.07.1872 à Feignies, Nord (France).
- 63. ii. Zéphir DEGHILAGE ° 04.10.1871.
- iii. Victor DEGHILAGE, ° 27.12.1873 à Aulnois, † ap 1902.

39. Elie<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 01.06.1852 à Blaregnies. † 07.1939.

*Enfants :*

- 64. i. Achille<sup>8</sup> DEGHILAGE ° 11.05.1878.

40. Léopold Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Antoine Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 13.01.1843 à Aulnois, profession Journalier, puddleur. Il épousa Angélique Marie Thérèse WALLERAND, mariage 28.08.1867 à Aulnois, ° 16.01.1843 à Aulnois, profession Ménagère, † 26.02.1890 à Aulnois. Léopold † 02.08.1898 à Aulnois.

*Enfants :*

- i. Alphonse Rémi<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 26.05.1868 à Aulnois.

- ii. Victor Joseph DEGHILAGE, ° 09.12.1871 à Aulnois, profession Domestique. domicilié à Versailles.
- iii. Léocadie Marie Joseph DEGHILAGE, ° 13.06.1874 à Aulnois.
- iv. Julia Marie DEGHILAGE, ° 20.01.1877 à Aulnois.

41. Alphonse Rémy<sup>7</sup> DEGHILAGE, (Antoine Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 15.03.1845 à Aulnois, profession Marteleur, commis. Il épousa Adèle RUELLE, mariage 15.10.1871 à Aulnois, ° 03.02.1849 à Aulnois, profession Ménagère, journalière, † ap 1891. Alphonse † 08.09.1891 à Aulnois. Employé au Chemin de fer.

*Enfants :*

- i. Alfred Alphonse<sup>8</sup> DEGHILAGE, ° 30.10.1872 à Aulnois.
- 65. ii. Auguste Joseph DEGHILAGE ° 16.06.1877.

Huitième génération

42. Gustave<sup>8</sup> ROLAND, (Domitilde Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 05.01.1831 à Quaregnon, profession Ouvrier charbonnier. Il épousa Isabelle WATERLOT, mariage 12.01.1831 à Quaregnon, ° 21.04.1838 à Quaregnon, profession Journalière.

*Enfants :*

- i. François Gustave<sup>9</sup> ROLAND, ° 20.05.1859 à Quaregnon, † 13.06.1859 à Quaregnon.

43. Charles<sup>8</sup> ROLAND, (Domitilde Joseph<sup>7</sup> DEGHILAGE, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 05.03.1839 à Quaregnon, profession Charbonnier. Il épousa Zénobie DESCAMPS, mariage 29.02.1868 à Quaregnon, ° 26.12.1845 à Quaregnon.

*Enfants :*

- i. Domitilde Charlotte<sup>9</sup> ROLAND, ° 09.10.1866 à Quaregnon.

44. Clotilde Mathilde<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Hypolite Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 12.03.1840 à Quaregnon, profession Journalière, cabaretière. Elle épousa Domitien DESCAMPS, mariage 13.08.1864 à Quaregnon, ° 19.01.1840 à Quaregnon, profession Ouvrier de rivage. Clotilde † 03.05.1892 à Quaregnon.

*Enfants :*

- i. Hypolite Thomas<sup>9</sup> DESCAMPS, ° 1865, profession Chauffeur au chemin de fer.

45. Amand Joseph Hypolite<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Hypolite Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 01.04.1847 à Quaregnon, profession Ouvrier charbonnier. Il épousa Florence RENARD, mariage 27.01.1872 à Quaregnon, ° 14.03.1846 à Quaregnon, profession Ménagère.

*Enfants :*

- 66. i. Euphrasie Apauline<sup>9</sup> DEGHILAGE ° 01.12.1872.
- 67. ii. Ferdinand Hypolite DEGHILAGE ° 02.05.1874.
- 68. iii. Ferdinande DEGHILAGE ° 29.08.1876.
- iv. Paulin DEGHILAGE, ° 02.03.1879 à Quaregnon.
- v. Clémentine DEGHILAGE, ° 28.11.1881 à Quaregnon.
- vi. Clément DEGHILAGE, ° 19.03.1884 à Quaregnon.

46. Gustave Joseph<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Hypolite Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 28.03.1852 à Quaregnon, profession Charbonnier. Il épousa Elisa VANLIERDE, mariage

24.04.1880 à Quaregnon, ° 09.11.1861 à Quaregnon, (fille de Jean-Baptiste VANLIERDE et Marie-Thérèse CA-BO) profession Journalière, † 04.02.1951 à Quaregnon. Gustave † 15.10.1929 à Quaregnon.

*Enfants :*

- i. Gustave Jules<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 22.10.1879 à Quaregnon, profession Charbonnier, † 19.08.1892.
69. ii. Marie Elisa DEGHILAGE ° 10.09.1881.
70. iii. Achille Louis DEGHILAGE ° 21.02.1883.
71. iv. Marius Augustin DEGHILAGE ° 25.07.1885.
- v. Henri Juste DEGHILAGE, ° 05.08.1887 à Quaregnon, † 10.05.1898 à Quaregnon. Il serait mort à 11 ans sur un terril.
72. vi. Virgile Gentil DEGHILAGE ° 22.11.1889.
73. vii. Domitien Alexandre DEGHILAGE ° 17.03.1892.
74. viii. Gustavine Illide DEGHILAGE ° 27.05.1895.
75. ix. Gustave Alphonse DEGHILAGE ° 13.05.1902.

47. Ferdinand<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ferdinand<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 05.09.1840 à Wasmuël, profession Maréchal. Il épousa Erménie Charlotte Thérèse DUFOUR, mariage 02.09.1871 à Wasmuël, ° 18.05.1844 à Ghlin, † 18.06.1874 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Ferdinande Marie Thérèse<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 15.08.1872 à Wasmuël, profession Servante. Elle épousa Jules Augustin CORNIL, mariage 30.03.1895 à Quaregnon, ° 29.03.1874 à Châtelineau, profession Ouvrier lamineur.
- ii. Ferdinand DEGHILAGE, ° 27.12.1873 à Wasmuël.

48. Alexis Joseph<sup>8</sup> DEGHILAGE, alias DEGHISLAGE, (Ferdinand<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 09.10.1842 à Wasmuël, profession Ouvrier de charbonnage, mesureur de charbon. Il épousa Valérie Héloïse DUBOIS, mariage 03.10.1866 à Quaregnon, ° 17.06.1844 à Quaregnon, profession Lingère. Alexis † 19.08.1893 à Wasmuël. Tous les enfants d'Alexis DEGHILAGE ou DEGHISLAGE portent le patronyme DEGHISLAGE dans les registres de l'Etat Civil.

*Enfants :*

- i. Ferdinand<sup>9</sup> DEGHISLAGE, ° 14.07.1867 à Quaregnon, † 31.07.1881 à Wasmuël.
- ii. Henri DEGHISLAGE, ° 03.07.1869 à Wasmuël.
- iii. Marie Thérèse DEGHISLAGE, ° 15.03.1871 à Wasmuël.
- iv. Valérie DEGHISLAGE, ° 14.04.1873 à Quaregnon.
- v. Héloïse DEGHISLAGE, ° 27.08.1874 à Quaregnon.
- vi. Alexis DEGHISLAGE, ° 31.03.1876 à Wasmuël.
- vii. Juliette DEGHISLAGE, ° 02.11.1877 à Wasmuël.
- viii. Joséphine DEGHISLAGE, ° 15.12.1881 à Wasmuël.

49. Albert Savary<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ferdinand<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 16.03.1845 à Wasmuël. Il épousa Céline STUER, mariage 15.02.1879 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Victoria<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 22.02.1874 à Wasmuël. Elle épousa Joseph François R. VERHULST, mariage 22.01.1896 à Wasmuël.
- ii. Bertha Rose DEGHILAGE, ° 11.04.1880 à Wasmuël.
- iii. Augusta DEGHILAGE, ° 05.05.1883 à Wasmuël.

50. Alexandre Gustave<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Gustave Ignace<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 11.04.1858 à Wasmuël. Il épousa Amélie Célestine LEBLOND, mariage 07.02.1880 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Marie Célestine F.<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 20.03.1881 à Wasmuël.
- ii. Florentine Célestine DEGHILAGE, ° 18.04.1883 à Wasmuël.
- iii. Maria DEGHILAGE, ° 31.08.1885 à Wasmuël.

51. Fernand<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Gustave Ignace<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 19.11.1859 à Wasmuël, profession Marchand Boucher. Il épousa Résida Hortense LEMAIRE, mariage 21.04.1883 à Quaregnon, ° 06.01.1862 à Quaregnon, profession Couturière.

*Enfants :*

- i. Hermance<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 20.04.1880 à Quaregnon. Elle épousa Georges HUART, mariage 28.05.1904. Hermance † 25.02.1957 à Quaregnon.
- ii. enfant mort-né DEGHILAGE, ° 26.08.1883 à Quaregnon, † 26.08.1883 à Quaregnon.
- iii. Maria Louisa DEGHILAGE, ° 29.03.1887 à Quaregnon, † 04.06.1887 à Quaregnon.

52. Sidonie<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 31.07.1857 à Wasmuël. Elle épousa Ferdinand MATON, mariage 10.05.1879 à Wasmuël, ° 21.08.1841 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Henriette Léonie<sup>9</sup> MATON, ° 17.02.1879 à Wasmuël, † 27.11.1880 à Wasmuël.
- ii. Ferdinand MATON, ° 03.04.1882 à Wasmuël.
- iii. Marie Ferdinande MATON, ° 23.06.1883 à Wasmuël.
- iv. Rosine MATON, ° 16.09.1885 à Wasmuël.
- v. Victor Célestin MATON, ° 21.03.1888 à Wasmuël, † 12.02.1889 à Wasmuël.
- vi. Armand MATON, ° 03.10.1890 à Wasmuël.
- vii. Henri MATON, ° 17.09.1897 à Wasmuël.

53. Henri<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 13.12.1859 à Wasmuël, profession Charbonnier. Il épousa Palmyre Rosa CUVELIER, mariage 23.02.1884 à Quaregnon, ° 28.06.1864 à Pâturages, profession Charbonnière.

*Enfants :*

- i. Henri<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 16.09.1885 à Quaregnon.
- ii. Emilie Félicie DEGHILAGE, ° 06.02.1887 à Quaregnon, † 17.09.1887 à Quaregnon.

54. Marie<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 19.10.1862 à Wasmuël. Elle épousa Benjamin Désiré HAYEZ, mariage 02.02.1884 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Lucia Léocadie M.<sup>9</sup> HAYEZ, ° 07.08.1884 à Wasmuël.
- ii. Jules Charles L. HAYEZ, ° 17.08.1887 à Wasmuël.
- iii. Elise HAYEZ, ° 17.08.1887 à Wasmuël.
- iv. Emélie Sidonie HAYEZ, ° 17.09.1891 à Wasmuël, † 26.12.1891 à Wasmuël.

55. Elise Félicité<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Ignace Joseph<sup>7</sup>, Ignace Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Joseph<sup>5</sup>, Nicolas Joseph<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 11.01.1866 à Wasmuël. Elle épousa Emile Joseph WATTIEZ, mariage 16.10.1889 à Wasmuël. Elise † 02.08.1892 à Wasmuël.

*Enfants :*

- i. Emile Jules<sup>9</sup> WATTIEZ, ° 17.10.1888 à Wasmuël.

56. Marcel<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Eugene<sup>7</sup>, Léopaul Joseph<sup>6</sup>, Léopold Joseph<sup>5</sup>, Jean-Baptiste<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 08.07.1886 à Goegnies-Chaussée. Il épousa Anne Marie FRANCOIS, mariage 16.05.1921 à Goegnies-Chaussée, ° 07.12.1899 à Foucquevilliers, Pas de calais (France), † 06.10.1984 à Evreux, Eure (France). Marcel † 19.02.1979 à Paris 15ème arrondissement.

57. Eugene<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Eugene<sup>7</sup>, Léopaul Joseph<sup>6</sup>, Léopold Joseph<sup>5</sup>, Jean-Baptiste<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 11.01.1895 à Goegnies-Chaussée, profession Contremaître. Il épousa Marie Reine Gabrielle FRANCOIS, ° 27.02.1902 à Foucquevilliers, Pas de calais (France). Il était Contremaître aux Usines de Navarre.

58. Alexandre Auguste<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Antoine Joseph<sup>7</sup>, Augustin Joseph<sup>6</sup>, Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 30.01.1853 à Aulnois, profession Cultivateur, lampiste. Il épousa Marie Louise DESORMEAUX, mariage 11.09.1878 à Aulnois, ° 08.09.1858 à Aulnois, profession Journalière, ménagère, † 07.10.1927 à Aulnois. Alexandre † 04.01.1933 à Aulnois.

*Enfants :*

- i. Mathilde<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 06.02.1880 à Aulnois. Elle épousa Georges Constant Odilon WALRAVENS, mariage 26.11.1902 à Aulnois. Mathilde † 14.11.1911 à Aulnois.
- ii. Firmin Auguste DEGHILAGE, ° 25.12.1884 à Aulnois, † 20.12.1889 à Aulnois.
- iii. Marie Louise DEGHILAGE, ° 16.07.1888 à Aulnois, † 06.06.1894 à Aulnois.
- iv. Maria Hélène DEGHILAGE, ° 09.02.1891 à Aulnois. Elle épousa Georges Constant Odilon WALRAVENS, mariage 03.03.1921 à Aulnois. Maria † 18.03.1970 à Mons.
- v. Marie Louise DEGHILAGE, ° 11.02.1895 à Aulnois. Elle épousa Maximilien DUFRASNE.

59. Jules Louis<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Antoine Joseph<sup>7</sup>, Augustin Joseph<sup>6</sup>, Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 05.08.1855 à Aulnois, profession Boulanger. Il épousa Hélène MAILLE, ° 1859, profession Ménagère.

*Enfants :*

- i. Eva Marie<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 24.08.1880 à Aulnois.
- ii. Gaston Marius DEGHILAGE, ° 17.10.1883 à Aulnois.
- iii. Firmin Jules DEGHILAGE, ° 15.12.1884 à Aulnois.
- iv. Antoine Georges DEGHILAGE, ° 15.03.1895 à Aulnois.

60. Achille Emile<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Antoine Joseph<sup>7</sup>, Augustin Joseph<sup>6</sup>, Philippe Augustin<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 23.08.1865 à Aulnois, profession Cultivateur, négociant. Il épousa Marie Clémence DURIEU, mariage 27.01.1892 à Aulnois, ° 28.09.1867 à Aulnois, profession Modiste, ménagère. Achille † 1954 à Aulnois.

*Enfants :*

- i. Jeanne Marie<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 18.10.1893 à Aulnois.

61. Alfred<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Charles Joseph<sup>7</sup>, Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 08.05.1864 à Blaregnies. Il épousa Louise LEVECQ, mariage vers 1894 à Eugies, ° 1861 à Eugies, † 15.09.1941 à Férrière-la-Grande, Nord (France). Alfred † 30.07.1938 à Férrière-la-Grande, Nord (France).

*Enfants :*

- i. Georges Alexandre<sup>9</sup> DEGHILAGE ° 06.10.1892 à Eugies.
- ii. Roger DEGHILAGE, ° 1895 à Férrière-la-Grande, Nord (France), † 13.11.1918.

62. Désiré Valéri<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Charles Joseph<sup>7</sup>, Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 27.11.1870 à Blaregnies, profession Domestique de ferme. Il épousa Marie Louise Joseph JOSEPH, mariage 21.09.1895 à Aulnois, ° 09.07.1873 à Aulnois, profession Servante.

*Enfants :*

i. Georges Valéri<sup>9</sup> DEGHILAGE, ° 20.07.1898 à Aulnois.

63. Zéphir<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Xavier Joseph<sup>7</sup>, Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 04.10.1871 à Feignies, Nord (France). Il épousa Amélie DANIEL, mariage 27.09.1902 à Maubeuge, Nord (France), ° 21.12.1880 à Etroeungl, Nord (France).

64. Achille<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Elie<sup>7</sup>, Vincent Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 11.05.1878 à Sars-la-Bruyère. † 11.1962.

65. Auguste Joseph<sup>8</sup> DEGHILAGE, (Alphonse Rémi<sup>7</sup>, Antoine Joseph<sup>6</sup>, Modeste Emmanuel Joseph<sup>5</sup>, Jean Emmanuel<sup>4</sup>, Nicolas<sup>3</sup>, Rémy<sup>2</sup>, Nicolas<sup>1</sup>) ° 16.06.1877 à Aulnois, profession Employé de commerce. Il épousa Laure VIGNOBLE, ° 1872, profession Ménagère.

Stéphane DEGHILAGE

## JOURNEE PORTES OUVERTES DU 05/11/2005

Notre première journée portes ouvertes a été un succès. De nombreuses personnes sont venues nous rencontrer, visiter les locaux, consulter le bibliothèque, prendre contact, ou voir l'une des deux expositions proposées : la grande guerre et le premier mai 1891. Trente personnes ont assisté au repas à la Vieille Maison à Pont sur Sambre. Les photos (photos de groupe) sont disponibles sur le serveur Avesnois.

## REMERCIEMENTS

La bibliothécaire, au nom du CHGB, tenait à remercier :

- M. Guy HÉNIN, qui, bien que n'étant pas adhérent de l'association, nous a fait don de la **collection de faire-part de décès de Berlaimont** que sa sœur Paule rassemblait depuis une quarantaine d'années. Cette collection a été complétée par ceux qui leur étaient personnels, dont certains remontent à 1908.
- Mme Rosa DEBRUYNE, pour le don d'une **relieuse**. Ce modèle nous permet de ne plus avoir de documents en feuilles volantes, et donc une meilleure esthétique en rayons.
- M. Jean-Paul BLANQUART, président du GGRN, pour la mise à disposition au local d'un **lecteur de microfilms**.
- Et plus généralement, tous ceux qui nous ont fourni de la documentation à mettre en rayons.

Colette RABIN- FRANÇOIS

## URAG

Le CHGB est membre de l'URAG depuis quelques mois. Voici une liste des associations membres de l'union régionale et des invités.

Association Généalogique Flandre-Hainaut (AGFH)
Association Généalogique La Couturoise (AGLC)
Association Généalogique du Pas de Calais (AGP)
Asso. Régionale pour la Promotion d'Etudes Généalogiques (ARPEGE)
Cambrésis, Terre d'Histoire (CTH)
Centre d'Etudes Généalogiques du Douaisis (CEGD)
Cercle Généalogique de la Vallée de la Lys (CGVL)
Cercle Généalogique de la Vallée de la Lys et du Ferrain (CGVLF)
Cercle Historique d'Aubers (CHA)
Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont (CHGB)
Centre de Recherche Généalogique Flandre-Artois (CRGFA)
Club Généalogique d'Escaudain et d'Ostrevant (CGE0)
Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles (CHBB)
Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis (GGAC)
Groupement Généalogique de la Région du Nord (GGRN)
Racines Arrageoises (RA)
Sources Généalogiques et Historiques des Provinces du Nord (SGHPN)
<b>INVITES</b>
GeniWal
Terroir de Ramillies
VVF
Racines Franco-belges (RFB)

## Questions réponses.

Le CHGB a mis en place, pour parution dans son bulletin, une rubrique questions réponses, concernant votre généalogie ; vous pouvez donc l'alimenter à l'aide du formulaire que vous trouverez sur notre site Internet.

Recherche renseignements sur MUSIN Judith x à DUPAS, Jules Joseph dont au moins 1 enfant, DUPAS, Léonie, ° le 23 septembre 1857 à Wasmes,07340,Hainaut, Belgique, + le 5 novembre 1893 à Leval,59620,Nord,Nord-Pas-de-Calais,France.

Recherche renseignements sur PIGOT Pierre et CROIN Marie Jeanne x 2 février 1687 à Saint-Souplet,59360,Nord,Nord-Pas-de-Calais,France

Jean-Luc PIGOT CHGB6

## Notre bibliothèque s'étoffe.

N°	Titre	Auteurs	COTE
256	Trélon + Ohain 1642-1685 - Epepe Sauvage 1757-1820		CD
257	Taisnières en Thiérache baptêmes 1657- an 11	DEHEN Francis	RELEVE
258	Taisnières en Thiérache mariages et décès 1680- an 11	DEHEN Francis	RELEVE
259	Glageon baptêmes et mariages 1660-1802, décès 1719-1802	MARECHAL Bernadette et Jean	RELEVE
260	Archives générales de Simancas [Espagne]   Archivo general de Simancas, guía del investigador	PLAZA BORES D. Angel (de la)	BIBLIO
261	Préseau   B 1626-1820, M 1602-1820, S 1711-1820	LECONTE Francine et Daniel	RELEVE
262	Les années-Mémoires 1946		BIBLIO
263	Maître Wallée 1718		CD
264	Lez Fontaine 1682- 1905		CD
265	Sars Poteries 1874-1905		CD
266	Saint Waast la Vallée baptêmes		RELEVE
267	Saint Waast la Vallée mariages		RELEVE
268	Saint Waast la Vallée décès		RELEVE
269	Ruesnes 1608- 1820		RELEVÉ
270	Vendegies au bois 1737- 1838		RELEVÉ
271	Orsinval BMS 1806- 1831, reconstitution des familles		RELEVÉ
272	Marbaix 1   1737 - 1842		CD
273	Marbaix 2   1843 à 1872, 1883 à 1905		CD
274	Marbaix 1873 à 1882 et TD, Berlaimont 1645 à 1658		CD
275	Le Sart, Fesmy, Fontenelle   Le Sart 1611-1763, Fesmy 1668-1684, Fontenelle 1668-1677		CD
276	La cordée du patriarche	DAUDRUY Pierre et BOUTRY Gérard	BIBLIO
277	Semousies 1792-1905		CD
278	Baives 1737-1873		CD

## Microfilms.

Aibes 1668 à 1802	Hautmont + Louvroil 1634 à 1635
Anor 1649 à 1810	Hautmont + Louvroil 1737 à 1815
Assevent 1684-1802	Hautmont 1626 à 1746
Baives 1657 à 1723	Herbignies 1793
Bavay (Louvignies) 1837-1870	Hestrud 1660 à 1802
Bavay 1708 à 1789; 1750 à 1803	Hon Hergies 1737 à 1771
Beaufort 1866 à 1879	Jolimetz 1659 à 1784; 1793 à 1865
Beaurieux 1744 à 1803	Jolimetz Le Faureux 1732 à 1739
Beaurieux 1803 à 1865	Jolimetz Locquignol 1668 à 1723
Berelles 1736 à 1865	La Flamengrie 1780 à 1870
Bersillies 1793 à 1799	La Grisoëlle 1793-1818
Bettignies 1737 à 1830	Landrecies 1737 à 1794
Beugnies 1629 à 1852	Le Favril 1386 à 1878
Bousignies sur Roc 1651 à 1840	Liessies 1870-1876
Boussières 1664 à 1878	Louvroil 1634 à 1878
Boussois 1737 à 1878	Mairieux Bersillies La Grisoëlle 1661-1792
Cartignies 1867 à 1874	Marbaix 1817-1865
Cerfontaine 1670-1862	Maroilles 1638-1809
Colleret 1647 à 1825; 1841-1872	Marpent 1693-1797
Damousies 1666-1875	Mecquignies 1662-1866
Dimont 1737 à 1878	Moustier en Fagne 1793-1878
Dimont Offies 1793 à 1802	Obies 1660-1847
Dourlers 1620 à 1892	Ohain 1685-1753; 1737-1802; 1821-1873
Eccles 1737 à 1792; 1795 à 1878	Potelle 1675-1784
Eclaiques 1803 à 1892	Recquignies 1663-1825; 1842-1877
Elesmes 1864 à 1878	Rocq 1613-1809
Englefontaine 1865 à 1874	Rousies 1751-1840
Eppe 1821 à 1878	Sains du Nord 1615-1699 et 1737-1802
Etroeungt 1659 à 1773	Saint Rémy Chaussée 1821-1878
Etroeungt 1659 à 1802; 1862 à 1873	Saint Waast 1867-1873
Felleries 1718 à 1721	Sars Poteries 1644-1818
Féron 1643 à 1791; 1737 à 1863	Sassegnies 1707-1878
Ferrière la Grande 1688 à 1792	Sémeries 1842-1873
Flaumont 1770 à 1792	Semousies 1676-1829
Flaumont Waudrechies	Solre le Château 1650-1791; 1773-1809
Flaumont Waudrechies 1646 à 1769; 1793 à 1870	Taisnières sur Hon 1661-1801
Floyon 1626 à 1730; 1738 à 1802; 1834 à 1865	Trélon + Ohain 1635-1685
Fontaine au bois 1704 à 1792	Trélon 1685-1723; 1694-1792
Ghissignies 1736 à 1794	Vieux Mesnil 1737-1878
Gognies Chaussée 1587 à 1802; 1821 à 1878	Villereau + Herbignies 1675-1792
Gognies Chaussée 1821 à 1878	Villereau 1616-1792
Grand Fayt 1664 à 1840	Villers Sire Nicolle 1867 à 1878
Gussignies 1716 à 1873	Wallers 1737-1863
Hargnies 1737 à 1802	Waudrechies 1758 à 1792



## Nos Parutions.

Genre	Commune	Dates extrêmes	Prix	Port	Auteur
NMD	MOUSTIER EN FAGNE	1793-1904	15,00 €	-	James HARDY
B & N	ROUSIES	1751-1845	13,00 €	-	Alain DELFOSSE
M & D	ROUSIES	1751-1845	12,00 €	-	Alain DELFOSSE
Embrefs	ROUSIES	1732-1791	20,00 €	-	Alain DELFOSSE
BMS & RF	BOUSIGNIES SUR ROC	1652-1812	30,00 €	-	Alain HUBLAU
B & N	EPPE SAUVAGE	1646-1905	35,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
M	EPPE SAUVAGE	1673-1905	21,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
S&D	EPPE SAUVAGE	1704-1905	22,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
B & N	BAIVES	1657-1905	24,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
M	BAIVES	1670-1905	13,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
S	BAIVES	1704-1905	20,00 €	-	D..BLONDEL/J.HARDY
BMS	ECLAIBES	1694-1904 (N) 1708-1904 (M) 1696-1904 (S)	19,00 €	-	Laurent BALLIGAND
B & N	SAINT REMY CHAUSSÉE	1696-1904	18,00 €	-	Alain BALLIGAND
M	SAINT REMY CHAUSSÉE	1696-1904	19,00 €	-	Alain BALLIGAND
S & D	SAINT REMY CHAUSSÉE	1696-1904	20,00 €	-	Alain BALLIGAND
B & N	BEAUFORT	1663-1906		-	Daniel BLONDEL
M	BEAUFORT	1663-1906		-	Daniel BLONDEL
S & D	BEAUFORT	1663-1906		-	Daniel BLONDEL



# CERCLE HISTORIQUE ET GENEALOGIQUE DE BERLAIMONT

Siège social : mairie de Berlaimont, 15 place du Général de Gaulle

Mail : [chgb59@wanadoo.fr](mailto:chgb59@wanadoo.fr)

site Internet : <http://www.chgb.org/>

Forum Internet : <http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

Cotisations 2006: 15 € ; couple 20 €

## Conseil d'administration :

Président d'honneur: Christian DECAVEL

Président : Alain DELFOSSE

vices présidents : Daniel BLONDEL et Jean-Luc PIGOT

Trésorier : Sébastien CAVERNE

Trésorier adjoint : René DUSART

Secrétaire : Marie France PETIT

Secrétaires adjoints : Alain GUEREZ, James HARDY, Alain HUBLAU

Bibliothécaire : Colette RABIN-FRANCOIS

Membres : Alain BALLIGAND, Raymond BETRY, Sylvette CARION, Gérard KLEIN, Philippe LOPPE

## Commissions :

Responsable photos : Gérard KLEIN

Responsable matériel : Jean-Luc PIGOT

Responsable presse : Daniel BLONDEL

Responsable permanences : Colette RABIN-FRANCOIS

Bulletin : Annie DANLOUE, Philippe LOPPE et Jean-Luc PIGOT

Informatique et Internet : Alain DELFOSSE Et Jean-Luc PIGOT

